

## ARTICLE BY J. SAINT-MARTIN - FOUR LANGUAGES

## ABSTRACTS (E)(F)(S)(P)

## ONE CENTURY OF FRENCH PHYSICAL EDUCATION AND EUROPEAN CONSTRUCTION

Ever since the last century, the European States take part in a significant way in the restoration of the French educational system and the modernization of physical education, whose obligatory teaching does not cease being reaffirmed. Dependent on international relations, physical education discourses do not remain less at the mercy of national ideologies and the imaginary collectives. Besides the case studies, this reflection tries to highlight, in the field of French physical education, the ambivalence of foreign exemplarities, in particular German and Anglo-Saxon ones.

Historically, former geo-strategic competitions give way to international co-operations, which are increasingly present, if not pressing. The dominant-submissive relationship is thus substituted by the equality of rights and duties on a political as well as cultural level.

Key words: physical education; Europe; competitions; geopolitics; national identity.

## UN SI ÈCLE D'ÉDUCATION PHYSIQUE FRANÇAISE ET DE CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Depuis le siècle dernier, les Etats européens participent d'une façon importante à la rénovation du système éducatif français et à la modernisation de l'éducation corporelle dont l'enseignement obligatoire ne cesse d'être réaffirmé. Dépendantes des relations internationales, les discours en matière d'éducation physique n'en demeurent pas moins à la merci des idéologies nationales et des imaginaires collectifs. Au-delà des études de cas, cette réflexion tente de mettre en évidence l'ambivalence des exemplarités étrangères, notamment allemande et anglo-saxonne, dans le domaine des éducations physiques françaises.

Historiquement, les rivalités géostratégiques de jadis laissent progressivement place aux coopérations internationales de plus en plus présentes, sinon pressantes. Au rapport de dominant-dominé se substitue ainsi celui d'égalité de droits et de devoirs, tant sur le plan culturel que politique.

Mots-clé: éducation physique; Europe; rivalités; géopolitique; identité nationale.

## UN SIGLO DE EDUCACIÓN FÍSICA FRANCESA Y DE CONSTRUCCIÓN EUROPEA

Desde el último siglo, los Estados europeos participan de manera importante del sistema de educación francés y de la modernización de la educación corporal cuya enseñanza obligatoria es siempre reafirmada. Dependientes de las relaciones internacionales, los discursos sobre educación física no quedan menos a la merced de ideologías nacionales y de los imaginarios colectivos. Más allá de los estudios de casos, la reflexión presente intenta poner de manifiesto la ambivalencia de las ejemplaridades extranjeras, particularmente alemanas y anglosajonas, en el dominio de las educaciones físicas francesas.

Históricamente, las rivalidades geoestratégicas de antaño dan lugar progresivamente a las cooperaciones internacionales siempre más presentes, sino acuciantes. La relación dominante-dominado se sustituye por la de igualdad de derechos y deberes sea en el plan cultural o político.

Palabras-clave: educación física; Europa; rivalidades; geopolítica; identidad nacional.

## UM SÉCULO DE EDUCAÇÃO FÍSICA FRANCESA E DE CONSTRUÇÃO EUROPÉIA

A partir do século passado, os Estados europeus participam de maneira importante da renovação do sistema educacional francês e da modernização da educação corporal cujo ensino obrigatório não cessa de ser reafirmado. Dependentes das relações internacionais, os discursos em matéria de Educação Física não ficam menos à mercê das ideologias nacionais e dos imaginários coletivos. Além dos estudos de caso, esta reflexão tenta evidenciar a ambivalência das exemplaridades estrangeiras, especialmente alemã e anglo-saxã, no domínio das educações físicas francesas.

Historicamente, as rivalidades geoestratégicas de outrora dão lugar progressivamente às cooperações internacionais cada vez mais presentes, senão urgentes. A relação de dominante-dominado substitui-se a de igualdade de direitos e de deveres, tanto no plano cultural quanto no político.

Palavras-chave: educação física; Europa; rivalidades; geopolítica; identidade nacional.

## ONE CENTURY OF FRENCH PHYSICAL EDUCATION AND EUROPEAN CONSTRUCTION <sup>(E)</sup>

JEAN SAINT-MARTIN  
CRIS EA-647

In 2005, as the European year of international sports education gives way to the year of sports and physical education (UNO), it seems convenient to recall that the evolution of French physical education (PE) always came under the heading of international relations history. Can one nevertheless highlight a European or even world discourse on the objectives, designs and practices of physical education?

By here recalling the evolution of French EP and its exchanges with its foreign counterparts, we will try to discover whether, during the 20<sup>th</sup> century, this teaching discipline profits from the transformations of European physical educations and their influences on the national territory. From the reaction of French authorities shortly after the Austrian defeat of Sadowa in 1866 to the organization of MIMEPS 4 under the aegis of UNESCO in 2004, the evolution of French PE apparently fits within a reactive perspective. While hexagonal PE enthusiasts regularly promote the geopolitical and cultural legitimacy of their scholastic discipline, this sometimes results in a sanctification of national identity to the detriment of European identity.

### I. BEING STRONG TO BE AT PEACE (1866-1914)

When E. Paz cites Prussian achievements in his 1868 report<sup>1</sup>, or when E. Demolins wonders about *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*<sup>2</sup> in 1897, the French observers' conclusions seem similar regarding the identity of French PE vis-à-vis European equivalents. Moreover, in France, they represent a cultural attraction whose importance and significance fall within a particularly good geopolitical context. Without a doubt, Europe and its competitions seem to be the guarantors of the school anchoring of French PE regardless of the praise or criticism received for alternative models.

#### I.1. French PE and European stability

During the last third of the 19<sup>th</sup> century, upheavals on national and international political chessboards have facilitated international competitions favorable to the diffusion of foreign models of PE<sup>3</sup>. The Republicans' arrival in government increases the French politicians' interest in the German model of gymnastics, which must be at the service of a national, or even nationalist, policy<sup>4</sup>.

Whatever the method adopted and the bodily exercises taught, one common point unites the various conceptions: make PE the object of all attentions. According to P. Arnaud, however, this interest places it in the situation of vassalage<sup>5</sup>. Political ideologies indeed reinforce the national identity of PE, especially when it is a question of referring to the German model. Actually, this is not taken lightly; in France, it legitimates an already latent discourse in favor of a defense of nationalism<sup>6</sup>, present since the defeat of Sadowa on July 3, 1866.

To E. Paz, the consequences of Sadowa are thus determining French choices as regards physical education. They reveal Prussian power in Europe and encourage a *Germanophile* sentiment in France. The Prussian military victories caused repercussions to the point of legitimating the publication of the imperial decree of February 3, 1869, reestablishing in France obligatory gymnastics in high schools and elementary schools, twenty-seven years after Prussia made the same decision. The foreign exemplarity also takes part in France in the institutionalization of a patriotic, and sometimes nationalistic, physical education despite the fact that it is dealt with by the soldiers of the

<sup>1</sup> Paz, E., *Rapport remis à son Excellence M. Duruy*. Paris, 18 avril 1868.

<sup>2</sup> Demolins, E., *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxon*, Paris, Didot, 1897.

<sup>3</sup> Saint-Martin, J., *Educations physiques françaises et exemplarités étrangères entre 1815 et 1914*, Paris, L'Harmattan, 2003.

<sup>4</sup> Dérué, colonel, *La réduction du service militaire par l'éducation nationale*, Paris, Lavauzelle, 1898.

<sup>5</sup> Arnaud, P., *Les athlètes de la république*, Paris, L'Harmattan, 1998 (2<sup>nd</sup> ed.).

<sup>6</sup> Girardet, R., *Le nationalisme français*, Paris, A. Colin, 1966.

Ecole de Joinville.

While reestablishing on January 27, 1880 obligatory French gymnastics before school, J. Ferry transforms the teacher into a zealous auxiliary of the military instructors, whereas the school becomes more and more the anteroom of the barracks. In fact, one perceives here the specter of the Prussian teacher who maintains French mentalities of that time as being that which most contributed to the victories of Sadowa and Sedan<sup>7</sup>. Desiring to make army and school the crucible of national feeling, the republicans mix them gradually. French gymnastics indeed meets its first ideological skids in the experiment of school battalions<sup>8</sup>. Symbolizing fidelity to the Republic and the Fatherland, they accentuate the ideological choices of George' law of 1880. In the name of the national ideology, and even of the *Revanche*<sup>9</sup>, some confuse the teacher, the soldier and the gymnast. Through this educational experiment, it was indeed a question of emotionally associating the Fatherland and the school.

#### 1.2. the sports education of the apprentice-gentlemen

Before World War I, the Anglo-Saxon discourses also appeared ideological to them. With geo-strategic stakes, their goal consisted of institutionalizing a cultural anglophile sentiment in France while revealing a geo-strategic Anglophobia. Their analysis indeed makes it possible to show that the diffusion of sports in France masks a deep geo-strategic crisis and the assertion of a whole group of values proper to French identity. The Anglo-Saxon exemplarity appears in its ambivalent turn. On this subject, the analysis of the speeches of P. de Coubertin is seizing. The influence of liberal and colonial milieux on the references of French culture at the end of the 19<sup>th</sup> century left no one indifferent.

Through the *Comité de Propagation des Exercices Physiques* (CPEP), of the *Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques* (USFSA), Coubertin has pressured the French public to aspire to a strong France. At the Physical Exercise Congress of Paris in 1889, he was persuaded that the geopolitical future of France depended on the institutionalization of an athletic education able to make complete men in all ways<sup>10</sup>. Gathering the British values of self-government and the struggle for life, and the conclusions of the Academy of Medicine of Paris, he proposed to substitute gymnastic preparation with the competitive spirit of the Anglo-Saxon sporting culture. To him, a good Frenchman initially is one who can adapt daily in order to triumph and to conquer. With the ideology of the self-made person, Coubertin praises the values of hardening, abnegation, cold-bloodedness, decision-making and contempt for death<sup>11</sup>. Defined as the voluntary and habitual practice of intensive muscular exercise supported by the desire for progress and by the ability to face risks<sup>12</sup>, sports contribute to the citizen's psychological training and, principally, improvement. In 1912 before World War I, according to him, sports "had made all qualities that are used for the war bloom: unconcern, good mood, habituation with the unforeseen, and effort without expending useless force. The young sportsman obviously feels better prepared to leave than his elders did"<sup>13</sup>. His point of view is not neutral because he believed that school reforms in Europe were dominated by England. On the geo-strategic plane, P. de Coubertin indeed aimed at restoring France's sovereign authority in spite of the British "superiority" of his time. With the sociological current that revolved around F. Le Play, a conservative liberal that Coubertin regarded as one of his intellectual mentors, the Anglophobia of Pierre de Coubertin is revealed little by little. According to him, everything seems to indicate that "the great peril, the great danger, the grand adversary is indeed England"<sup>14</sup>. The Coubertin approach of seeking to promote manliness in schools confirms an inflexible determination to compete with

<sup>7</sup> Arnaud, P., *Le militaire, l'écolier, le gymnaste*, Lyon, PUL, 1991, p.29.

<sup>8</sup> Bourzac, M., *Les Bataillons scolaires, 1880-1890. L'éducation militaire à l'école de la république*, Paris, L'Harmattan, 2004.

<sup>9</sup> Contamine, H., *La revanche 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957.

<sup>10</sup> *Rapport présenté à l'Assemblée Générale du CPEP*, 15 janvier 1890.

<sup>11</sup> *Revue Olympique*, juillet 1910.

<sup>12</sup> Coubertin, P. de, *Leçons de Pédagogie Sportive*, Paris, Grès, 1922.

<sup>13</sup> Auger, F., « Pierre de Coubertin et l'Empire britannique », in Saint-Martin, J., *op. cit.*, 2003, pp. 67-91.

<sup>14</sup> It is the case of another leplaysien, E Demolins, very innovative him also as regards pedagogy which was at the origin in France de l'Ecole des Roches. Cf. De Reyke, R. : « E. Demolins et l'Ecole des Roches : une référence ambiguë ? », in Saint-Martin, J., *op. cit.* 2003, pp. 115-129.

England on the international scene. At the Bolbec theatre, on September 24, 1888, his remarks are even more explicit:

England is "one of the most modern nations at the same time as being one of the most frightening (...). It is not allied to us, but it is necessary to live intelligently with it (...) the basis of its project is customs and military union (...). It has remedies for all evils, it is necessary for us to be wary of it"<sup>15</sup>.

In spite of the cordial entente that took shape before World War I, the colonial and international situation could not be forgotten. The British Empire is the true rival of France and not the German Empire<sup>16</sup>. In the final analysis, if the British college system represents the cornerstone of British power, it is urgently advisable to imitate its opposite. In other words, Pierre de Coubertin's Anglo mania doubles as a profound geo-strategic Anglophobia here.

## II. NATIONAL STAKES OF FRENCH PE (1918-1939)

### II.1. The laborious birth of the *French method*

The place reserved for physical education is explained not only by the sanitary consequences of the *Great War*, which guided the institutionalization of a rational, hygienist physical education, but also by a political effervescence without precedent. If the central objective of PE continues to be the development of great respiratory, circulatory and articular functions, it is also a question of making the youth even merrier, full of spirit, and motivated by a will to take on any ordeal. Physical and psychological qualities are at the heart of the educational projects of the nation's schools because one hopes for *a renewal of strength and energy for the French people*<sup>17</sup>. Three months after having regulated the hygiene in the schools (decree of February 23, 1923), Minister of Education L. Bérard hoped to equip France with a strong school in which the two weekly hours of PE would be renewed for all the servant boys and girls of France<sup>18</sup>. It is indeed a question of educating them last and no longer only instructing them to be true citizens, capable of actively participating in the rebuilding of their nation.

Whereas the eclecticism of the École de Joinville seems reinforced, the debates are not in favor of such or such doctrines. In 1925, the official publication of the first volume of the general rules of physical education accentuated the importance of PE in the rebuilding and geo-strategic positioning of France. As a symbol, this manual of PE is even described as the *French method*. The presence of this adjective does not surprise anybody: even less the Ecole de Joinville, which benefits from these circumstances to transform itself into a Higher School of Physical Education (ESEP)<sup>19</sup>. On the didactic level, the *French method* borrows considerable attitudes and exercises from already existing methods of physical education; in the first place, the Swedish method exists since the end of the last century in spite of the opposition of P. Tissié. However, it is also based on the work of G. Demeny (who disappeared during WWI), which also inspired foreign models of PE<sup>20</sup>. Moreover, if the influence of Amorós remains, the *French method* pursues the plagiarism of G. Hébert by inspiring itself on certain exercises and on pedagogical and ideological processes of the *natural method*<sup>21</sup>.

Shortly after WWI, the Joinville program of physical education represented morale in action. If the hygienist spirit incontestably marks this text, it is strengthened thanks to the more or less explicit borrowing of foreign methods. The association of the terms eclecticism and French, two central concepts of the national method set up in France during the reconstruction period, only testifies to the weight of the social representations in the construction of a common symbolic system. Moreover,

<sup>15</sup> Coubertin, P. de : La France et l'Europe, *Conférence*, théâtre de Bolbec, le 24 septembre 1888.

<sup>16</sup> P. de Coubertin favours a diplomatic agreement with Prussia. Cf. *L'Avenir de l'Europe, L'Indépendance Belge*, 1900.

<sup>17</sup> Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique, 1<sup>er</sup> août 1923, p. 136.

<sup>18</sup> Saint-Martin, J., *L'éducation physique à l'épreuve de la Nation (1918-1939)*, Paris, Vuibert, 2005.

<sup>19</sup> Simonet, P., *L'INSEP. De la gymnastique joinvillaise aux sports contemporains*, Paris, G. Klopp, 1998.

<sup>20</sup> Bui-Xuân G. et Gleyse J., *De l'émergence de l'éducation physique, G. Demeny et G. Hébert*, Paris, Hatier, 2001.

<sup>21</sup> Delaplace, J.-M., Georges Hébert, la méthode naturelle et l'école (1905-1957), Thèse 3<sup>ème</sup> cycle STAPS, Université de Lyon 1, 2000.

their employment illustrates the geo-strategic position of France at that time: to adopt, in a prioritizing way, the best solutions, whatever their geographical origin, in the exclusive interest of the French nation.

### 11.2. Sports education "in the name of national health"

Since the Armistice and the peace treaties, geopolitical upheavals and American intransigence persuaded French political leaders of the need to occupy an essential place in the new world order. To avoid probable crises over the birth of the League of Nations, certain writers like P. de Coubertin still claim conquering Europe<sup>22</sup> where the teaching of physical education and sports would generally be judged essential to maintain peace in the world. Since 1923, P. de Coubertin demanded that the French authorities analyze the choices undertaken beyond the Rhine while requiring that sports constitute the framework for a manly life<sup>23</sup>. By this testimony, P. de Coubertin gave the ambition of bodily perfection and the taste of strength and national power to the trends of the time.

In the supreme interest of a modern France, confronting the individual with risks and excesses, sports made it possible to acquire a *burning spirit in a trained body*<sup>24</sup>. Even if sports is not natural to man, it is no less a powerful moral and social agent. Faithful to the English device of the struggle for life, P. de Coubertin seeks *to make sports penetrate the French college by smashing the door, or better, by making it smash the inside by way of the school kids*<sup>25</sup>. P. de Coubertin sensitizes the French high school pupils while indirectly taking part in the institutionalization, in 1923, of the *Comités Sportifs d'Académie*; later, of the Office of University Sports (OSU); and, finally, of the Office of School and University Sports (OSSU)<sup>26</sup>.

Mistrust with regard to sports education was somewhat attenuated in the 1920s. Five years after the inter-allied games that permitted French politicians to discover the main stakes of modern sports<sup>27</sup>, France organized, not without difficulties, the Olympic Games of Paris<sup>28</sup>. Nevertheless, sports still do not figure in PE lessons. The creation of a half-day of open air in French secondary schools on March 13, 1925 expressed the hopes of sportsmen to integrate the school.

M. Bellin du Coteau's contribution to the *Physical Education Treatise* of 1930 definitively rocked French representations in favor of sports education. This doctor and pioneer in the world of athletic training, France's former 400m champion, devotes himself to scholastic integration of sports in physical education. This transformation of mentalities is not, however, specific to France because this awakening occurs everywhere in Europe<sup>29</sup>. In the name of science, the Anglo-Saxon model of "educational" sports starts to allure and is a great success in the specialized press. In *L'Auto*, R. Perrier multiplies the praises and presents, on several occasions, the achievements of British colleges. At the time that France seeks solutions to popularize physical education and sports, the French observers, special correspondents abroad, multiply the eulogistic examples. Among the latter, the organization installed in the British education system or in Nazi Germany does not fail to challenge the government of the Popular Front.

### 11.3. The mysticism of the *Front populaire*

The educational policy of the second cartel of the leftists incontestably marks the destinies of sports education in France. L Lagrange indeed manages to democratize physical education and sports. It is true that France's neighboring nations, surrounded at that time by three dictatorships,

<sup>22</sup> Coubertin P. de, *Où va l'Europe*, Paris, G. Crès et Cie, 1923.

<sup>23</sup> Coubertin, P. de, « Une campagne de trente cinq ans », *La Revue de Paris*, 1<sup>er</sup> juin 1923, pp. 692-693.

<sup>24</sup> Coubertin, P. de, *Pédagogie sportive*, Paris, Vrin, 1922.

<sup>25</sup> Archives CIO, Coubertin P. de, *Olympie*, conférence réalisée le 6 mars 1929 à la mairie du 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, p. 8.

<sup>26</sup> Arnaud, P., « Les deux voies d'intégration du sport dans l'institution scolaire », in Arnaud P. & Terret T., *Éducation et politiques sportives, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ed. du CTHS, 1995, pp. 12-39.

<sup>27</sup> Terret, T., *Les jeux interalliés de 1919. Sport, guerre et relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2003.

<sup>28</sup> Arnaud, P., « Sports et Olympisme après la Première Guerre mondiale. Nouvelle donne géopolitique et enjeux de prestige », in revue *Relations internationales*, n° 111, 2002, pp. 347-363.

<sup>29</sup> Riordan, J., Krüger, A. et Terret, T., *Histoire du sport en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2004.

accentuated the urgent need for reform to be carried out on the national territory. The mysticism of public health by regular physical exercise consecrates the innovations of the *Front populaire*; the physical regeneration of the French people is a problem at the national and human level<sup>30</sup>.

The *Front Populaire* innovated a new phase in matters of health policies by creating the Popular Sports Patent (BSP) on March 10, 1937. The proverb *a stage is better than a hospital*, so present beyond the hexagonal borders, and particularly in Germany, is repeated by the political leaders of the *Front populaire*. This patent of public health ultimately fights against the degeneration of the French people following the example of its European counterparts.

P. Dezarnaulds multiplies these innovations by using the mortality rate due to tuberculosis. At the end of the 1930s, tuberculosis killed many French, which brought together English and Germans. France had to fight this plague and delay its overwhelming the European countries: the French deputies estimate that *foreign countries made considerable effort and we are behind Finland, Sweden, Germany, Italy, England, Czechoslovakia, Russia and the majority of the civilized countries*<sup>31</sup>. In addition, the comparison with foreign countries is used like a detonator for the urgent awakening of French authorities to justify the physical policy, even though it means education to increase the initiatives taken in the dictatorships' neighborhood. Once again, Europe assists the identity crisis of French physical education. In spite of the undeniable advances of the *Front populaire*, there is still much work to do to produce and diffuse a modern method of physical and sports education in France, whereas it is spread everywhere beyond national borders<sup>32</sup>.

### III. PE AT THE HEART OF NATIONAL IDENTITY (1945-1978)

The Liberation brought the return of PE democratization<sup>33</sup>. Since 1945, PE instructors benefited from the reestablishment of free secondary education, initiated during the period between two wars and interrupted under Vichy. While Europe was rebuilt<sup>34</sup>, the principal educational stake of French PE was the training of citizens ready to fit into a democratic society, equipped with a feeling of solidarity for the republican ideals of 1789. This teaching contributed to national rebuilding and social progress by offering access to the French cultural inheritance to the greatest number. The influence of foreign models reappeared gradually in the discourses because, during the Occupation, the national ideology had been reduced to silence under the diffusion of foreign designs of PE sports.

#### III.1. Physical education and national rebuilding

As of August 18, 1945, the French government created a Directorate-General of PE and Sport (DGEPS) attached to the Ministry of Education. Entrusted to J. Sarrailh, former member of the cabinet of L. Lagrange, then with G. Roux, the prior main private secretary to L. Lagrange, this institution published new Official Instructions on October 1, 1945. While the context of national rebuilding required and the establishment of a functional PE system, foreign models reappeared in the speeches. According to certain individuals at the time, particularly the members of the French League of Physical Education (LFEP), the solution once again seemed to come from the Swedish Eldorado.

Less than one decade after the Armistice of 1945, H. Balland, then president of the LFEP, decided to transform this institution into the French Federation of Educational Gymnastics (FFGE). Thanks to the dynamism of its vice president, P. Seurin<sup>35</sup>, the FFGE defined new objectives for school education and physical exercise in order to better answer to the sanitary stakes of French society of the time. Following a practice in Sweden in 1946, he gave this foreign model a second breath<sup>36</sup>. In a certain manner, this practice allowed reinforcing a belief already well established: *not all is perfectly*

<sup>30</sup> Ory, P., *La politique culturelle du Front populaire français (1935-1938)*, Thèse pour le Doctorat d'État (Histoire), université Paris X, Nanterre, 1986.

<sup>31</sup> Journal Officiel, Assemblée nationale, 2<sup>ème</sup> séance du 30 Juillet 1936, annexe n° 903, p. 1550.

<sup>32</sup> Saint-Martin, J., *op. cit.*, 2005.

<sup>33</sup> Attali, M. et Saint-Martin, J., *L'EPS de 1945 à nos jours, les étapes d'une démocratisation*, Paris, A. Colin, 2004.

<sup>34</sup> Bernstein, S. & Milza, P., *Histoire de l'Europe au XXe siècle*, Paris, Hatier, 2002.

<sup>35</sup> P. Seurin n'a jamais été président de la FFGE. Il officie en qualité de Vice-Président entre 1948 et 1963. Cf. *Pierre Seurin, entre Education Physique et Sport (1913-1983)*, 2001, *op. cit.*

<sup>36</sup> Collectif, *Le stage de Lillsved (14-26 août 1946), impressions et rapports des Stagiaires*, Ed. Bière, Bordeaux, 1946.

certain in Sweden, but it is well necessary to acknowledge that we are somewhat late. We must learn some lessons from this beautiful voyage<sup>37</sup>.

In 1948, P. Seurin published a proclamation of Swedish PE<sup>38</sup>. The main idea was to introduce more method into the use and diffusion of the already existing methods. It was a question of bringing concrete solutions to the crisis of French PE by working out the essential technical and teaching principles. Each time, the new Swedish model of physical education was advanced with conviction<sup>39</sup>. In all truth, the initiative of P. Seurin exceeded the French borders. Like his predecessors, he considered the rebuilding of PE in France according to an international prospect. With the FIGL, he would become one of the most active members of the 1<sup>st</sup> Latin congress of PE of Bordeaux in 1952.

In 1956, P. Seurin reinforced, always in a supranational manner, the ecumenical character of his French model of PE. According to the appeal of the directorate of the FFGE, he *refused to lock up a system within the narrow framework of a national model*<sup>40</sup>. P. Seurin is presented as methodical and reasonable. If the gymnastics of P.-H. Ling was to him the didactic and philosophical reference, P. Seurin, like P. Tissié in his time, gave himself the right, if not the duty, not to import this method in a servile manner, but to adapt it to the socio-cultural characteristics of the French people.

This forceful proposal was particularly appreciated at the beginning of the Fifth Republic when a new PE crisis began in France. On that occasion, P. Seurin had a presentiment about this situation by anticipating the development of new Official Instructions, which finally would be promulgated on June 20, 1959. To him, these OI were devoted to a methodical form of physical education such as he had proposed since 1949 in reference to the new Swedish model.

### III.2. Sports and the myth of progress

Whereas eclecticism is reinforced in the official model of French PE, the latter confirms, between 1945 and 1978, its sporting character. When France and Europe entered the era of modernity, sports was increasingly introduced into physical education<sup>41</sup>. Since 1950, French social representations have evolved more favorably with respect to sports and the values that its contemporaries allot to it<sup>42</sup>. These beliefs are found in all the French Official Instructions of the Fifth Republic. For the cultural principle of reality, those of October 19 1967 stipulate that sports must hold the greatest place in obligatory lessons of physical education. In parallel, teenagers no longer hesitate to reject *the gymnastics of granddad*<sup>43</sup> and assert new representations of the body in order to give it complete freedom<sup>44</sup>.

This phenomenon is not specific to France. In 1963, the Cultural Cooperation Council of the Council of Europe published the first inventory of locations after the war, on sports and physical education in Europe<sup>45</sup>. Among the 18 countries studied, Sweden and Greece granted more than 5% of the budget of their supervising ministry to physical education and sports. Allocating 2.37%, France situated itself around the average of European countries, whereas M. Herzog multiplied the initiatives to democratize sports and physical education in French society<sup>46</sup>.

In French and European social representations, the worship of speed feeds the motivations of young people. By discovering new techniques, these new practices fall under the evolution of leisure,

<sup>37</sup> Ibidem., p. 66.

<sup>38</sup> Manifeste 1948 de la Ligue Française d'EP, revue *L'Homme sain*, 1948, p. 85.

<sup>39</sup> Seurin, P. et al, *Vers une éducation physique méthodique*, Paris, FFGE, 1949.

<sup>40</sup> Fédération Française de Gymnastique Educative (FFGE), A tous les éducateurs physiques, Appel du comité directeur, supplément à *L'Homme Sain*, n°5, décembre 1956, p. 6.

<sup>41</sup> During, B., *La crise des pédagogies corporelles*, Paris, Ed. Scarabée-CEMEA, 1981 & Andrieu, G., *L'éducation physique au XX<sup>e</sup> siècle : une histoire des pratiques*, Joinville-le-pont, Les Cahiers Actio, 1990.

<sup>42</sup> Attali, M. (s. la dir.), *Le sport et ses valeurs*, Paris, La Dispute, 2005.

<sup>43</sup> De Rette, J., « La gymnastique de Grand père est morte ! », in revue *EP.S*, n°61, 1962, pp. 20-23.

<sup>44</sup> Travaillot, Y., « A la conquête de son corps », in revue *EP.S*, n°289, 2001, pp. 82-83.

<sup>45</sup> Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe, *L'éducation physique et les sports, informations et références*, Strasbourg, 1963.

<sup>46</sup> Martin, J.L., *La politique de l'éducation physique sous la V<sup>e</sup> République. 1. L'élan gaullien (1958-1969)*, Paris, PUF. 1999.

which became diversified during the *Trente Glorieuses*<sup>47</sup>. For this reason, the evolution of paid leaves represents an undeniable opportunity, as regards social aspects, to transform French mentalities in comparison with initiatives taken beyond national borders<sup>48</sup>. We saw it; this phenomenon is not new and the attempts to institutionalize leisure PE were accentuated during the 60s<sup>49</sup>. If, in France, the duration of paid leaves doubled during the presidency of General de Gaulle, the phenomenon was known to international institutions. Since its seventh session in 1952, UNESCO<sup>50</sup> contemplates international co-operation in the field of PE and sports in comparison with the democratization of leisure sports in industrialized countries. In 1960, in Rome, UNESCO created the International Council for Physical Education and Sports (CIEPS) in order to coordinate the multiple initiatives on an international level. Making sports humanism a myth of the *Trente Glorieuses*, CIEPS coordinates work groups such as "sports and work", "sports and leisure" and "sports and film". In France, CIEPS's influence is significant. It is exerted by means of the office of the High Commission of sports and youth, which in 1965 related the work of CIEPS by publishing *l'Essai de doctrine du sport*, co-signed by J. Borotra and M. Herzog. Moreover, CIEPS's influence in France is exerted in an indirect way. Via FIEP, P. Seurin diffuses in France ideas and models maintained on the international level. Regularly assisting the work of CIEPS, little by little it forms part of this network of influence while contributing to its extension.

Until the end of 1960, French physical education was a good student of the world and of European PE. The era of the sporting citizen offered the PE teachers sufficient guarantees to justify their presence and utility in schools. However, in spite of the intentions of CIEPS and the Cultural Cooperation Council of the Council of Europe, problems with the social integration of young people thanks to PE received some criticism during the 70s in France. Following the events of May 1968, heated debates emerged on the abusive incorporation of sports in PE. France seemed to be on the guard for this process. In 1975, one decade after the *Essai de doctrine du sport*, the review "*Quel corps ?*" compared sports spectacles to an ideological state apparatus that generates the mental and physical derangement of the individual. Consequently, sports were considered hazardous to the health because they can be the origin of a psychic imbalance. Sports spectacles designed and organized by capitalist societies is considered alienating work by some and, by others, a spectacle subject to the laws of the market<sup>51</sup>. These excesses represent examples that are not to be followed. In the field of training, the teaching of sports techniques is backward because it standardizes instead of emancipating<sup>52</sup>.

In Europe, the *sports-for all* campaign was a success, whereas the myth of an exclusively sports-oriented physical education broke down under radical criticism in France. France was one of the first nations to be questioned on this subject. The presence of sports in physical education certainly represents progress on a cultural level, but it is not accompanied by social progress<sup>53</sup>.

#### IV. PE AT THE CORE OF THE SYSTEMS (1978-2005)

Ten years after the Official Instructions of 1967, which made it mandatory to distinguish physical education from sports in France, Europe interacted in the cultural destinies of this teaching discipline. On November 21, 1978, the International Charter of PE and Sports revived the already lively debate in France. In the name of the full development and balance of the human personality, UNESCO, via the *Sports For All* campaign, tried to intervene in the cultural identity of French physical education. Thanks to this charter, UNESCO quite simply pointed out the fundamentals of basic physical

<sup>47</sup> Fourastié, J., *Les Trente Glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979.

<sup>48</sup> Cette interprétation est encore plus sensible lorsqu'il s'agit des pratiques de pleine nature. Plusieurs études sont actuellement menées dont celle de Savre, F., *L'invention du Vélo Tout Terrain*, mémoire de master professionnel, Université Lyon 1, juin 2005.

<sup>49</sup> Attali M. et Saint-Martin, J., « Vers une EPS des loisirs », in *op. cit.*, 2004, pp. 178-188.

<sup>50</sup> United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation.

<sup>51</sup> Le CIEPS, en coopération avec le CIO et l'UNESCO, publie même en 1976 un *Manifeste sur le Fair-Play* pour permettre au sport *de survivre comme une forme valable d'activité humaine*. Bulletin FIEP, n° 3, 1976, pp. 37-45.

<sup>52</sup> Garassino, R., « La technique maudite », in revue *EP.S.* n° 164, 1980, p. 59.

<sup>53</sup> Attali M. et Saint-Martin, J., « La sportivisation de l'éducation physique est-elle une réalité historique ? », in revue *EP.S.*, n° 310, 2004, pp. 51-56.

education constituting the cultural base that cannot be ignored.

#### IV.1. Being in conformity in order to admit

In the first place, the UNESCO charter reaffirms compulsory PE everywhere in the world. However, it seeks to go further than simple access to body cultures and promotes an equalizing democratization of sports and physical education for all. To do this, the Intergovernmental Committee for Physical Education and Sports (CIGEPS) was created. Since becoming permanent in 1979, this committee plays a central role in the policy of UNESCO to found and coordinate horizontal international co-operation among its Member States. This desire is clearly marked since 1976 when – as always, in Paris – for the first time in its history, UNESCO joined the ministers and senior officials responsible for physical education and sports (MINEPS1).

Undoubtedly, the French capital, which accommodates the head office of UNESCO, played a determining role to promote, enrich and diversify exchanges in the field of physical and sports practices. The Charter of 1978 constitutes a training course in the evolution of this strategy of PE and sports development. At the same time, they have an essential aspect of the right to education, a dimension of the constitutive culture of modern humanism and a fundamental element of culture. Among the eleven articles of this charter, article 1 stipulates that the practice of PE and sports is a *basic right for all*<sup>54</sup>.

This charter defends the popular proverb "Neither too much, nor too little" and claims physical education for all, in agreement with the sporting tradition of its country of origin. Each individual indeed must have all the possibilities *of improving his physical condition and of arriving at the level of sporting performance corresponding to his gifts*<sup>55</sup>.

In the 80s, France became the theatre of this challenge. The international charter of sports and physical education recommenced its dynamics on French territory, where it is considered that PE exists *in, by and for the school*<sup>56</sup>. Article 2 of the Charter stipulates in particular that PE and sports *contribute to the safeguarding and improvement of health, healthy occupation of leisure and allowing human beings to resist better the disadvantages of modern life*<sup>57</sup>. With the presidential election of May 1981, F. Mitterrand tried to fulfill these requirements. However, to make a success of Clerc's Office, PE in national education was not carried out without clashes<sup>58</sup> even when PE teachers took part in the restoration of the school<sup>59</sup> with two principal objectives: the fight against the school's failure and adjustments in the child's life. Actually, behind these initiatives, French PE teachers anticipated a claim by UNESCO that would be made during the 90s, *a statute comparable with that recognized by teachers of other disciplines, often considered invested of a nobler mission: the revalorization of their mission and their statute*<sup>60</sup>.

If the UNESCO Charter of 1978 takes part in the necessary modernization of French PE, in return, the French initiatives help CIGEPS to adjust its policy to set up PE and sports through *genuine instruments of social development*<sup>61</sup>.

#### IV.2. PE – an instrument of social development

The restoration of French PE teaching represents the second influence of the UNESCO Charter of 1978 and the wishes expressed two years earlier at the time of MINEPS 1. This stage intervened ever since 1984. At that time, J.P. Chevènement, recently promoted Minister of Education, demanded an audit on knowledge in the French education system before ordering the drafting of new official

<sup>54</sup> Site UNESCO : [http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte\\_internationale\\_de\\_l\\_](http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte_internationale_de_l_), p. 2.

<sup>55</sup> Idem.

<sup>56</sup> Arnaud, P., *Les savoirs du corps. Education Physique et Education intellectuelle dans le système scolaire français*, Lyon, PUL, 1983.

<sup>57</sup> Site UNESCO : [http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte\\_internationale\\_de\\_l\\_](http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte_internationale_de_l_), p. 2.

<sup>58</sup> Jospin, L., in revue *EP.S.*, n° 231, 1991, p.14.

<sup>59</sup> De 5,5 millions d'élèves scolarisés en collège en 1980, on franchit la barrière des 6 millions en 1995, soit une augmentation de + 10% en 15 ans. Quant au lycée, on observe un doublement des effectifs à la même époque pour dénombrer plus de 2 millions d'élèves au début des années 1990.

<sup>60</sup> Site UNESCO: [http://unesco.org/educationprog/eps/EPS\\_français/MINEPS/les\\_enjeux.ht](http://unesco.org/educationprog/eps/EPS_français/MINEPS/les_enjeux.ht), p. 5.

<sup>61</sup> Troisième conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires, Site UNESCO: [http://unesco.org/educationprog/mineps/frfench/dev\\_social.ht](http://unesco.org/educationprog/mineps/frfench/dev_social.ht), p. 1.

instructions. It was a question of increasing the cultural legibility of PE. This deliberation was carried out initially within a vertical commission made up of each school discipline<sup>62</sup>. Following this audit, the OI for colleges was drafted on November 14, 1985; and for secondary schools, on March 14, 1986. They considerably accentuated the concern for *registering PE during school time*<sup>63</sup>. Here, we clearly perceive the logic of French PE activists again beginning their pursuit of four general goals in conformity with the wishes of UNESCO: *to develop motor capacities by improving the motor efficiency of the students; to develop skills in various activities; to offer the best conditions for success by improving health, solidarity, and personal balance; to mobilize and develop the taste for action and solidarity*. Indeed, these four objectives respond to article 7 of the UNESCO charter on the safeguarding of the ethical values and morals of PE and sports. In a certain manner, the OI of 1985 and 1986 respond to the goal of this charter, which seeks the development of *PE and sports in the service of human progress*<sup>64</sup>.

This socio-cultural stake was even more explicit in 1988, when the second meeting of ministers and senior officials of PE and sports (MINEPS 2) was organized in Moscow. Faced with the new world order in sports, the delegations of one hundred and four countries insisted on the urgency of controlling the deviances of modern sports for a preliminary education exempt in the educational systems. The participants of MINEPS 2 indeed believed that the regular practice of physical and sporting activities and bodily expression made it possible to acquire training methods and practices that support the school's success and remain useful throughout life<sup>65</sup>. Physical education thus represents an essential component of the integral training of the modern man. Through the intermediation of social practices, it must transmit cultural elements we can no longer ignore. At the level of practices, the development of new methods of evaluating PE to the baccalaureate level at the beginning of the 80s represents an advance without precedent of this logic of equitable differentiation of the lesson. Wishing to rebalance the performance factors, the physical education teacher dissociates himself from social representations to better define his school's mission. Once again, the French decisions took into account the Charter of 1978, especially article 6.

The problems of school PE democratization advance. By the end of 1980, PE teachers explicitly tried to place the pupil at the centre of the school. To G. Klein, the time for development was at its apogee<sup>66</sup> because the central stake was the qualitative evolution of PE teaching. By integrating interdisciplinary principles in their discourses (i.e., putting general values shared with other school disciplines at the heart of their educational projects), PE teachers developed many goals. Incontestably, they hoped to answer to the 2<sup>nd</sup> article of the charter of 1978: *Physical education and sports, dimensions essential to education and culture, must develop the aptitudes, will and self-control of any human being and support its full integration in society. The continuity of physical activity and the practice of sports must be ensured throughout life, by means of total, permanent and democratized education*<sup>67</sup>.

The European act of 1992 accelerates the necessary modernization of the contents of French PE teaching. However, far from slackening, French disagreements continued; they reached their apogee at the difficult time of drafting PE programs for colleges, as required by the February 1992 charter of the programs. On this subject, the testimony of G. Klein was known at length regarding the stakes of the contradictory partisan methods. Whatever the discourse, each participant justified his proposals by referring to the weight of the international institutions; here once again, article 3 of the 1978 charter states:

*Physical education and sports programs must be conceived according to the needs and personal characteristics of the practice, as well as to the institutional, cultural, socio-economic and climatic conditions of each country. They must give priority to the needs of disadvantaged groups in society*<sup>68</sup>.

<sup>62</sup> Hébrard, A., *L'EPS, réflexions et perspectives*, Paris, co-édition revue EP.S. et STAPS, 1986, p. 11.

<sup>63</sup> Attali, M. et Saint-Martin, J., 2004, *op. cit.*, p. 263.

<sup>64</sup> Site UNESCO : [http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte\\_internationale\\_de\\_l\\_1\\_](http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte_internationale_de_l_1_), p. 2.

<sup>65</sup> Klein, G., *Une affaire de discipline, L'EP en France et en Europe (1970-2000)*, Paris, revue EP.S., 2003, p. 58.

<sup>66</sup> Klein, G., La qualité de l'EP en Europe, trois défis pour le futur, in revue EP.S. n° 307, 2004, p. 7.

<sup>67</sup> Site UNESCO : [http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte\\_internationale\\_de\\_l\\_1\\_](http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte_internationale_de_l_1_), p. 2.

<sup>68</sup> Site UNESCO : [http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte\\_internationale\\_de\\_l\\_1\\_](http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte_internationale_de_l_1_), p. 2.

Twenty-three years after the first MINEPS, MINEPS 3 accentuated this tendency with the 1999 declaration of Punta del Este, only one month after the world summit in Berlin of the International Committee for Sports Science and Physical Education (ICSSPE). It was henceforth a question of establishing a term for the time of the *set language*<sup>69</sup>. Then 21 years old, the Charter of 1978 was still upheld as the essential element for the cohesion and coherence of PE at the beginning of the third millennium. In France, this desire for transparency guided the publication of first-level PE teaching programs in the colleges. Whatever the case at hand, it is always a question of devising a universal form of PE that takes part in the emancipation of man and the transmission of a common culture. In France, it is also a question of concretely contributing to the birth of a true European cultural space, which, in the 21<sup>st</sup> century, must supplement economic and financial space. To G. Klein, PE is perhaps dependent on the new-liberal drifts. Referring to C. Laval, he denounces the advancement of the seemingly inescapable values of competitiveness and the market at the European level as well as on a world level. In this new century, one well sees a large-scale *slipping of cultural values towards economic values*<sup>70</sup>. In France, the development of the Thélot report in 2004, during the European Year of Education through Sports (AEES), did not escape this influence. While the European Commission allocated 11.5 million euros to the AEES, the French government redefined the mission of the schools. Although the issue of physical education appears only slightly among the 22 subjects suggested to be discussed regarding tomorrow's schools, its presence in common bases of knowledge appears to be increasingly discussed. While the participation of the educational system's teachers and participants in this debate poses a problem, the conclusions made to the French ministry of education surprised both teachers and their trade unions. The latter openly denounced the institutionalization of entrepreneurial logic in the schools of the Republic. The national PE trade union (SNEP) was strongly displeased with the orientation chosen and decisions made by Education Minister F. Fillon. He showed the government to be responsible for the *slow decrepitude of PE in the schools*; up to this point, the situation of PE appeared less threatened than in some other countries, including the European Community. It was a cruel paradox that the end of the European Year of Education through Sports saw the French government granting physical education a folding seat and questioning its political and cultural legitimacies.

Two decades after having readmitted national education through the front door, F. Fillon showed this discipline the service exit. Faced with the risk of the marginalization of PE in schools of the 3<sup>rd</sup> millennium, the SNEP decided to react by appealing to its members to modify the ministerial policy during the referendum on the constitutional treaty of May 29, 2005. Finally, in November 2005, the SNEP counterattacked, organizing an international forum on physical education and sports, as it had already done in 1992 at Sorbonne at the time of the constitution of the European Economic Community. Among the round tables, one concerning *international comparison of PE and schools* discussed the dawn of third-millennium PE.

#### CONCLUSION

After more than a century, the democratization of French PE, faced with many foreign alternatives, appears at the very least ambivalent in a Europe that builds itself little by little and not without difficulties. On the historical level, French PE's successive transformations help to explain the cultural and geopolitical stakes of international competitions. By unceasingly reaffirming the obligatory character of teaching PE, the many French activists finally emphasized that this discipline's school identity seems forever marked by the principles of competition. Under these conditions, we can see that prior geo-strategic competitions were gently supplanted by increasingly present – if not pressing – international co-operations. The dominant-submissive relationship was thus gradually substituted by the equality of rights and duties on the cultural as well as political level.

Finally, this part of history illustrates UNESCO's proverb: *Peace depends on better cultural comprehension giving origin to the intellectual and moral solidarity of humanity*<sup>71</sup>.

<sup>69</sup> Klein, G., 2003, *op.cit*, p. 71.

<sup>70</sup> Klein, G., « Constance et inconstance de l'EP française », in revue *EP.S.*, n° 311, 2005, pp. 68-70.

<sup>71</sup> Bulletin FIEP, n° 3-4, 1962, p.3.

## UN SIÈCLE D'ÉDUCATION PHYSIQUE FRANÇAISE ET DE CONSTRUCTION EUROPÉENNE <sup>(F)</sup>

JEAN SAINT-MARTIN  
CRIS EA-647

En ce début de Troisième Millénaire, au moment où l'année européenne de l'éducation par le sport (2004) vient de céder la place à l'année internationale du sport et de l'éducation physique (2005) (Organisation des Nations Unies), il semble opportun de rappeler que l'évolution de l'Education Physique (EP) française s'est toujours inscrite dans l'histoire des relations internationales.

En retraçant ici l'évolution de l'EP française et ses échanges avec ses homologues étrangères, nous essaierons de savoir si cette discipline d'enseignement bénéficie au cours du XXe siècle des transformations des éducations physiques européennes en posant la difficile question de leurs influences sur le territoire national. En d'autres termes, il s'agira de percevoir le degré de dépendance des destinées scolaires de cet enseignement vis-à-vis des grandes dates de l'histoire européenne. De la réaction des autorités françaises au lendemain de la défaite autrichienne de Sadowa de 1866 à l'organisation en 2004 de MIMEPS 4 sous l'égide de l'UNESCO, l'évolution de l'EP française s'inscrit, semble-t-il, dans une perspective réactive. En percevant favorablement les initiatives prises au-delà des frontières françaises, les acteurs de l'EP hexagonale renforcent régulièrement la légitimité géopolitique et culturelle de leur discipline scolaire même si parfois cela se traduit par une sacralisation de l'identité nationale au détriment de l'identité européenne.

### I. ÊTRE FORT POUR ÊTRE EN PAIX (1866-1914)

Lorsqu'E. Paz encense les réalisations prussiennes dans son rapport de 1868<sup>1</sup> ou lorsque E. Demolins se demande *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*<sup>2</sup> en 1897, les conclusions de ces observateurs français apparaissent similaires quant aux enjeux identitaires de l'EP française vis-à-vis de ses homologues européennes. Loin d'être absentes, les influences de ces dernières structurent semble-t-il les imaginaires nationaux et consacrent une attirance culturelle dont l'importance et la signification s'inscrivent dans un contexte géopolitique bien particulier. A n'en pas douter, l'Europe et ses rivalités apparaissent d'une certaine manière comme les garants de l'ancrage scolaire de l'EP française et ce quelles que soient les louanges ou les critiques administrées aux modèles alternatifs.

#### I.1. L'EP française et la stabilité européenne

Lors du dernier tiers du XIXe siècle, les bouleversements des échiquiers politiques nationaux et internationaux facilitent une situation de rivalités internationales, propice à la diffusion de modèles étrangers d'EP<sup>3</sup>. Avec l'arrivée au pouvoir en France des Républicains, l'influence culturelle étrangère accède aux débats publics et l'intérêt des politiques pour le modèle allemand de gymnastique permet à cette dernière d'être considérée comme l'outil parfois exclusif d'une politique nationale, voire nationaliste<sup>4</sup>.

Quels que soient la méthode retenue et les exercices corporels enseignés, un point commun regroupe les différentes conceptions, faire de l'école l'objet de toutes les attentions. Selon P. Arnaud, cet intérêt la positionne toutefois en situation de vassalisation<sup>5</sup>. Les idéologies politiques<sup>6</sup> renforcent en effet l'identité nationale de l'EP, surtout lorsqu'il s'agit de faire référence au modèle allemand. En réalité, ce dernier n'est pas pris au hasard ; il légitime en France un discours déjà latent en faveur d'un nationalisme de défense<sup>7</sup>, présent depuis la défaite de Sadowa du 3 juillet 1866.

<sup>1</sup> Paz, E., *Rapport remis à son Excellence M. Duruy*. Paris, 18 avril 1868.

<sup>2</sup> Demolins, E., *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, Paris, Didot, 1897.

<sup>3</sup> Saint-Martin, J., *Educations physiques françaises et exemplarités étrangères entre 1815 et 1914*, Paris, L'Harmattan, 2003.

<sup>4</sup> Dérué, colonel, *La réduction du service militaire par l'éducation nationale*, Paris, Lavauzelle, 1898.

<sup>5</sup> Arnaud, P., *Les athlètes de la république*, Paris, L'Harmattan, 1998 (2<sup>nd</sup> ed.).

<sup>6</sup> Ansart, P., *Idéologie, conflits et pouvoirs*, Paris, PUF, 1977.

<sup>7</sup> Girardet, R., *Le nationalisme français*, Paris, A. Colin, 1966.

Selon E. Paz, les conséquences de Sadowa sont déterminantes dans les choix français en matière d'éducation physique. Elles révèlent la puissance prussienne en Europe et encouragent l'existence en France d'un sentiment germanophile. Les victoires militaires prussiennes obtiennent un écho original au point de légitimer la publication du décret impérial du 3 février 1869 rendant en France l'enseignement de la gymnastique obligatoire dans les lycées, collèges et les écoles normales primaires, vingt-sept ans après que la Prusse ait pris la même décision. L'exemplarité étrangère participe donc en France à l'institutionnalisation d'une éducation physique patriotique et quelquefois nationaliste, à condition néanmoins qu'elle soit prise en charge par les militaires de l'Ecole de Joinville.

En rendant le 27 janvier 1880 la gymnastique française obligatoire avant que l'école ne le soit, J. Ferry transforme l'instituteur en auxiliaire zélé des instructeurs militaires, alors que l'école devient de plus en plus l'antichambre de la caserne. D'une certaine manière, on perçoit ici le spectre de l'instituteur prussien qui demeure dans les mentalités françaises de cette époque comme étant celui qui a le mieux contribué aux victoires de Sadowa et de Sedan<sup>8</sup>. En voulant faire de l'armée et de l'école le creuset du sentiment national, les républicains mélangent progressivement les genres<sup>9</sup>. La gymnastique française connaît en effet ses premiers dérapages idéologiques avec l'expérience des bataillons scolaires<sup>10</sup>. Symbolisant la fidélité à la République et à la Patrie, ils accentuent les choix idéologiques de la loi George de 1880. Au nom de l'idéologie nationale, voire de la Revanche<sup>11</sup>, certains confondent l'instituteur, le militaire et le gymnaste. A travers cette expérience éducative, il s'agit en effet de faire sentir la Patrie dès l'école.

## 1.2. L'éducation sportive des apprentis gentlemens

Avant la Première Guerre mondiale, les discours sur l'exemplarité anglo-saxonne apparaissent eux aussi idéologiques. A la merci d'enjeux géostratégiques, leur but consiste à institutionnaliser en France une anglophilie culturelle tout en révélant une anglophobie géostratégique. Leur analyse permet en effet de montrer que la diffusion des sports en France masque une profonde crise géostratégique et l'affirmation d'un ensemble de valeurs propres de l'identité française. A ce sujet, l'analyse des discours de P. de Coubertin est saisissante ; l'emprise des milieux libéraux et coloniaux sur les références de la culture française de cette fin du XIXe siècle ne laisse personne indifférent.

Par l'intermédiaire du *Comité de Propagation des Exercices Physiques* (CPEP), de l'*Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques* (USFSA), Coubertin fait pression sur les pouvoirs publics français pour parfaire les ambitions d'une France forte<sup>12</sup>. En 1889, à l'issue du Congrès des Exercices Physiques de Paris, il est persuadé que l'avenir géopolitique de la France dépend de l'institutionnalisation d'une éducation athlétique capable de *faire des hommes complets sous tous les rapports*<sup>13</sup>. Regroupant les valeurs britanniques du *self government*, du *struggle for life* et les conclusions de l'Académie de médecine de Paris, il propose de substituer à la préparation gymnique l'esprit de compétition de la culture sportive anglo-saxonne. Pour lui, le bon Français représente d'abord celui qui sait s'adapter quotidiennement afin de triompher et de conquérir. Grâce à l'idéologie du *self-made*, Coubertin vante les valeurs d'endurcissement, de prise de décision, de sang-froid, d'abnégation, et cela *au mépris de la mort*<sup>14</sup>. Le sport, défini comme *le culte volontaire et habituel de l'exercice musculaire intensif appuyé sur le désir de progrès et pouvant aller jusqu'au risque*<sup>15</sup>, contribue ainsi à la formation psychologique du citoyen, en recherchant prioritairement le perfectionnement. En 1912, à la veille de la Première Guerre mondiale, les sports *ont*, selon lui, *fait*

<sup>8</sup> Arnaud, P., *Le militaire, l'écolier, le gymnaste*, Lyon, PUL, 1991, p.29.

<sup>9</sup> Le décret du 6 juillet 1882, signé par le Président de la République (Grévy), le ministre de la guerre (Billot), le Ministre de l'Instruction Publique (Ferry) et le ministre de l'intérieur (Goblet), ordonne à l'école la création de bataillon scolaire.

<sup>10</sup> Bourzac, M., *Les Bataillons scolaires, 1880-1890. L'éducation militaire à l'école de la république*, Paris, L'Harmattan, 2004.

<sup>11</sup> Contamine, H., *La revanche 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957.

<sup>12</sup> Coubertin, P. de, *L'éducation des Adolescents au XXe siècle*, Paris, Alcan, 1905.

<sup>13</sup> *Rapport présenté à l'Assemblée Générale du CPEP*, 15 janvier 1890.

<sup>14</sup> *Revue Olympique*, juillet 1910.

<sup>15</sup> Coubertin, P. de, *Leçons de Pédagogie Sportive*, Paris, Grès, 1922.

fleurir toutes les qualités qui servent à la guerre : insouciance, bonne humeur, accoutumance à l'imprévu, effort sans dépenser des forces inutiles. Le jeune sportsman se sent évidemment mieux préparé à partir que ne le furent ses aînés<sup>16</sup>. Son point de vue n'est donc pas neutre car il envisage ses réformes scolaires dans une Europe dominée par l'Angleterre<sup>17</sup>. Sur le plan géostratégique, la volonté de P. de Coubertin vise en effet à restaurer l'autorité suprême de la France en dépit de la "supériorité" britannique de cette époque. A l'instar du courant sociologique qui gravite autour de F. Le Play, conservateur libéral que Coubertin considère comme l'un de ses *maîtres* à penser, l'anglophobie de Pierre de Coubertin se dévoile peu à peu. Tout semble indiquer, selon lui, que *le grand péril, le grand danger, le grand adversaire* est bien l'Angleterre. La démarche de Coubertin, voulant promouvoir *la virilité scolaire* confirme donc une détermination inflexible de concurrencer l'Angleterre sur la scène internationale. Au théâtre Bolbec, le 24 septembre 1888, ses propos sont encore plus explicites :

L'Angleterre est « une nation des plus modernes en même temps que des plus redoutables (...). Elle n'est pas une alliée pour nous, mais il faut vivre en bonne intelligence avec elle. (...) Le fond de son projet, c'est une union douanière et militaire. (...) Elle a des remèdes à tous les maux, il faut nous en méfier<sup>18</sup>.

Malgré l'entente cordiale qui se dessine avant la Première Guerre mondiale, la situation coloniale et internationale ne peut être oubliée. L'Empire britannique constitue le vrai rival de la France et non l'Empire allemand<sup>19</sup>. En fin de compte, si le collège britannique représente la *pièce angulaire*<sup>20</sup> de la puissance britannique, il convient de l'imiter d'urgence contre elle. Autrement dit, l'anglophobie de Pierre de Coubertin se double ici d'une profonde anglophobie géostratégique.

## II. LES ENJEUX NATIONAUX DE L'EP FRANÇAISE (1918-1939)

### II.1. La naissance laborieuse de la *méthode française*

La place réservée à l'éducation physique dans ce programme s'explique non seulement par les conséquences sanitaires de la Grande Guerre, qui guident l'institutionnalisation d'une éducation physique rationnelle, hygiéniste, mais aussi par une effervescence politique sans précédent<sup>21</sup>. Si l'objectif central de l'EP demeure le développement des grandes fonctions respiratoire, circulatoire et articulaire, il s'agit aussi de rendre la jeunesse encore plus gaie, plus enjouée, pleine d'entrain, et animée d'une volonté à toute épreuve. Les qualités physiques et psychologiques sont au cœur du projet éducatif de l'école de la nation car on espère *pour la race française un regain de vigueur et d'énergie*<sup>22</sup>. Trois mois après avoir réglementé l'hygiène dans les écoles (décret du 23 février 1923), L. Bérard espère doter la France d'une école forte dans laquelle les deux heures hebdomadaires sont reconduites pour tous les garçons et filles de France<sup>23</sup>. Il s'agit en effet d'éduquer ces derniers et non plus seulement des les instruire pour en faire de véritables citoyens, capables de participer activement à la reconstruction de leur nation.

Alors que l'éclectisme de l'Ecole de Joinville semble renforcé, les débats ne tranchent pas en faveur de telle ou telle doctrine. En 1925, la publication officielle du premier tome du Règlement général d'éducation physique accentue l'importance de l'EP dans la reconstruction française et le positionnement géostratégique de la France. En guise de symbole, ce manuel d'EP est même qualifié

<sup>16</sup> Auger, F., « Pierre de Coubertin et l'Empire britannique », in Saint-Martin, J., *op. cit.*, 2003, pp. 67-91.

<sup>17</sup> C'est le cas d'un autre néo-leplaysien, E. Demolins, très novateur lui aussi en matière de pédagogie qui fut à l'origine en France de l'Ecole des Roches. Cf. De Reyke, R. : « E. Demolins et l'Ecole des Roches : une référence ambiguë ? », in Saint-Martin, J., *op. cit.* 2003, pp. 115-129.

<sup>18</sup> Coubertin, P. de : La France et l'Europe, *Conférence*, théâtre de Bolbec, le 24 septembre 1888.

<sup>19</sup> P. de Coubertin est favorable à une entente diplomatique avec la Prusse. Cf. L'Avenir de l'Europe, *L'Indépendance Belge*, 1900.

<sup>20</sup> Coubertin, P. de, *op. cit.*, 1909.

<sup>21</sup> L'année 1923 marque sur le plan des relations internationales un tournant important. R. Poincaré entend mener une politique internationale de fermeté. Il s'oppose en cela aux initiatives de son prédécesseur A. Briand, partisan d'un rapprochement franco-allemand. Le 11 janvier, la France occupe désormais la Ruhr car l'Allemagne paye pas ses dettes de guerre.

<sup>22</sup> BAMIP, 1<sup>er</sup> août 1923, p. 136.

<sup>23</sup> Saint-Martin, J., *L'éducation physique à l'épreuve de la Nation (1918-1939)*, Paris, Vuibert, 2005.

de *méthode française*. La présence de cet adjectif ne surprend personne ; encore moins l'Ecole de Joinville qui profite de ces circonstances pour se transformer en Ecole Supérieure d'Education Physique (ESEP)<sup>24</sup>. En réalité, la *méthode française* emprunte bon nombre d'attitudes et d'exercices aux conceptions déjà existantes d'éducation physique ; en premier lieu, à la méthode suédoise comme cela existe depuis la fin du siècle dernier malgré l'opposition de P. Tissié<sup>25</sup>. Mais elle s'appuie aussi sur les travaux de G. Demeny, disparu durant la Grande Guerre qui lui aussi s'était inspiré de modèles étrangers d'EP<sup>26</sup>. En outre, si l'influence amorosienne demeure, la *méthode française* poursuit le plagiat de G. Hébert en s'inspirant de certains exercices et de procédés pédagogiques et idéologiques de la Méthode naturelle<sup>27</sup>.

Au lendemain de la Grande Guerre, le programme joinvillais d'éducation physique incarne une morale en action. Si l'esprit hygiéniste marque incontestablement ce texte, sa puissance se renforce grâce aux emprunts plus ou moins explicites aux méthodes étrangères. L'association des termes éclectisme et française, deux notions centrales de cette méthode nationale érigée en France en pleine période de reconstruction, témoigne à elle seule du poids des représentations sociales dans l'édification d'une symbolique commune. Leur emploi illustre en outre le positionnement géostratégique de la France de cette époque : retenir d'une façon prioritaire les meilleures solutions, quelle que soit leur origine géographique, dans l'intérêt exclusif de la nation française.

#### II.2. L'éducation sportive "au secours de la santé" nationale<sup>28</sup> ?

Depuis l'Armistice et les traités de paix, les bouleversements géopolitiques et les intransigeances américaines persuadent les responsables politiques français de la nécessité d'occuper une place essentielle dans le nouvel ordre mondial. Pour éviter de probables crises malgré la naissance de la Société Des Nations, certains comme P. de Coubertin réclament encore une Europe conquérante<sup>29</sup> où l'enseignement de l'éducation physique et des sports serait généralisé car jugé indispensable pour maintenir la paix dans le monde. Dès 1923, P. de Coubertin demande aux autorités françaises d'analyser les choix entrepris Outre-Rhin. Selon lui, le *grand remède* doit germer dans la conscience de chacun des Français. Et l'auteur de regretter qu'en France, le sport serve seulement *de façade* alors qu'il devrait constituer la *charpente à la vie virile*<sup>30</sup>. Par ce témoignage, P. de Coubertin, tente de remettre au goût du jour l'ambition de la perfection corporelle, le goût de la force et de la puissance nationale.

Dans l'intérêt suprême d'une France moderne, le sport, en confrontant l'individu au risque et à l'excès, permet d'acquérir un esprit ardent dans un corps entraîné<sup>31</sup>. Même si le sport n'est pas naturel à l'homme, il n'en demeure pas moins un puissant agent moral et social. Fidèle à la devise anglaise du *Struggle for life*, P. de Coubertin cherche à *faire pénétrer le sport dans le lycée français en défonçant la porte, ou mieux, en la faisant défoncer de l'intérieur par les potaches*<sup>32</sup>. Cette position lui procure encore de nombreuses hostilités, dont celle de P. Tissié qui considère l'Olympisme comme un poison social car il indiscipline les peuples<sup>33</sup>. Malgré tout, P. de Coubertin sensibilise les lycéens français en participant indirectement à l'institutionnalisation en 1923 des Comités Sportifs d'Académie, puis de

<sup>24</sup> Simonet, P., *L'INSEP. De la gymnastique joinvillaise aux sports contemporains*, Paris, G. Klopp, 1998.

<sup>25</sup> Saint-Martin, J., *op. cit.*, 2005.

<sup>26</sup> Bui-Xuân G. et Gleyse J., *De l'émergence de l'éducation physique, G. Demeny et G. Hébert*, Paris, Hatier, 2001.

<sup>27</sup> Delaplace, J.-M., Georges Hébert, la méthode naturelle et l'école (1905-1957), Thèse 3<sup>ème</sup> cycle STAPS, Université de Lyon 1, 2000.

<sup>28</sup> Bellin du Coteau, M., *Le sport au secours de la santé*, Paris, Ed. Dangles, 1930.

<sup>29</sup> Coubertin, P. de, *Où va l'Europe*, Paris, G. Crès et Cie, 1923. Ses solutions sont à la fois modernistes et conservatrices. Par exemple, il demande le renforcement de l'autorité paternelle, la diminution de l'autorité de l'État et le renforcement des pouvoirs des municipalités.

<sup>30</sup> Coubertin, P. de, « Une campagne de trente cinq ans », *La Revue de Paris*, 1<sup>er</sup> juin 1923, pp. 692-693.

<sup>31</sup> Coubertin, P. de, *Pédagogie sportive*, Paris, Vrin, 1922.

<sup>32</sup> Archives CIO, Coubertin P. de, *Olympie*, conférence réalisée le 6 mars 1929 à la mairie du 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, p. 8.

<sup>33</sup> Tissié, P., *revue des jeux scolaires et d'hygiène sociale*, 1927, pp. 120-126.

l'Office du Sport Universitaire (OSU) et, enfin, de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire (OSSU)<sup>34</sup>.

La méfiance à l'égard de l'éducation sportive s'atténue quelque peu dans les années vingt. Cinq ans après les Jeux interalliés qui permirent aux hommes politiques français de découvrir les principaux enjeux du sport moderne<sup>35</sup>, la France organise non sans difficultés les Jeux Olympiques de Paris<sup>36</sup>. L'immédiat après-guerre est donc le théâtre d'une prise de conscience de l'intérêt national du sport. Mais, malgré les JO de 1924, les responsables du système éducatif français ne se laissent pas prendre aux sirènes de l'éducation sportive. Ils font même preuve de scepticisme, préférant entendre les critiques hébertistes qui dénoncent la fausse conception du sport<sup>37</sup>. Si le sport n'obtient pas encore droit de cité dans la leçon d'EP, la création de la demi-journée de plein air dans l'enseignement secondaire français le 13 mars 1925 laisse néanmoins augurer l'espoir des sportifs d'intégrer la citadelle scolaire.

La contribution de M. Bellin du Coteau au *Traité d'éducation physique* de 1930 va définitivement faire basculer les représentations françaises en faveur de l'éducation sportive. Cet ancien champion de France de 400m, médecin et pionnier dans le monde de l'entraînement athlétique, se livre à un plaidoyer de l'intégration scolaire du sport en éducation physique. Cette transformation des mentalités n'est toutefois pas spécifique à la France car cette prise de conscience se produit partout en Europe<sup>38</sup>. Dans l'hexagone, au nom de la science, la méthode sportive de M. Bellin du Coteau limite les discours des plus fervents détracteurs du sport. Si le sport dévié n'a pas sa place à l'école, le modèle anglo-saxon du sport "éducatif" commence à séduire et connaît un franc succès dans la presse spécialisée. Dans *l'Auto*, R. Perrier multiplie les éloges et présente à plusieurs reprises les réalisations des collèges britanniques. Les titres des uns du plus grand quotidien sportif français en témoignent surtout dans la seconde partie des années trente. Au moment où la France cherche des solutions pour développer l'éducation physique et le sport, les observateurs français, envoyés spéciaux à l'étranger, multiplient les exemples élogieux. Parmi ces derniers, l'organisation mise en place dans le système éducatif britannique ou en Allemagne nazie ne manque pas d'interpeller le gouvernement du Front populaire.

### 11.3. La mystique du Front populaire

La politique éducative du second cartel des gauches marque incontestablement les destinées de l'éducation sportive en France. L. Lagrange, surnommé par ses détracteurs le ministre de la paresse, parvient à démocratiser l'éducation physique et le sport. Il est vrai que les pays voisins de la France, entourée à cette époque de trois dictatures, accentuent l'urgente réforme à réaliser sur le territoire national. La mystique de la santé populaire par une pratique physique régulière consacre les innovations du Front populaire : *la régénération physique de la race française est un problème à la fois national et humain*<sup>39</sup>.

Le Front populaire innove une nouvelle fois en matière de politique de santé en créant le Brevet Sportif Populaire (BSP) le 10 mars 1937. L'apogée *un stade vaut mieux qu'un hôpital*, très présent au-delà des frontières hexagonales, notamment en Allemagne, est repris par les responsables politiques du Front populaire. Ce brevet d'hygiène publique lutte en définitive contre la *dégénérescence* du peuple français à l'instar de ses homologues européens.

P. Dezarnaulds multiplie les innovations en instrumentalisant les taux de mortalité par tuberculose. En cette fin des années trente, la tuberculose tue autant de Français que d'Anglais et d'Allemands réunis. La France doit combattre ce fléau et combler son retard sur les pays européens. La France doit combattre ce fléau et combler son retard sur les pays européens : *Notre jeunesse, éprouvée par les conséquences de la guerre, par les années de crise économique contient un trop*

<sup>34</sup> Arnaud, P., « Les deux voies d'intégration du sport dans l'institution scolaire », in Arnaud P. & Terret T., *Éducation et politiques sportives, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ed. du CTHS, 1995, pp. 12-39.

<sup>35</sup> Terret, T., *Les jeux interalliés de 1919. Sport, guerre et relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2003.

<sup>36</sup> Arnaud, P., « Sports et Olympisme après la Première Guerre mondiale. Nouvelle donne géopolitique et enjeux de prestige », in revue *Relations internationales*, n° 111, 2002, pp. 347-363.

<sup>37</sup> Hébert, G., *Le sport contre l'éducation physique*, Paris, Vuibert, 1925.

<sup>38</sup> Riordan, J., Krüger, A. et Terret, T., *Histoire du sport en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2004.

<sup>39</sup> Ory, P., *La politique culturelle du Front populaire français (1935-1938)*, Thèse pour le Doctorat d'État (Histoire), université Paris X, Nanterre, 1986.

*grand pourcentage de jeunes débiles, et nous devons prendre des mesures pour régénérer notre jeunesse, lui donner des muscles, de la santé. Les pays étrangers ont accompli un effort considérable et nous sommes en retard sur la Finlande, la Suède, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Tchécoslovaquie, la Russie et la plupart des pays civilisés*<sup>40</sup>.

Une fois de plus, la comparaison avec les pays étrangers sert de détonateur à la prise de conscience des pouvoirs publics français pour justifier l'urgente politique en matière d'éducation physique, quitte à renchérir les initiatives prises dans les dictatures alentours. Une fois encore, l'Europe vient au secours de la crise identitaire de l'éducation physique française<sup>41</sup>. Décidément, malgré les avancées incontestables du Front populaire, il reste encore beaucoup d'efforts à produire pour diffuser en France une méthode moderne d'Education Physique et Sportive alors qu'elle se généralise au-delà des frontières nationales<sup>42</sup>.

### III. L'EPS AU CŒUR DE L'IDENTITÉ NATIONALE (1945-1978)

La Libération reprend le flambeau de la démocratisation de l'éducation physique<sup>43</sup>. Dès 1945, les enseignants d'EP bénéficient du rétablissement de la gratuité de l'enseignement secondaire, initiée durant l'entre-deux-guerres et interrompue sous Vichy<sup>44</sup>. Alors que l'Europe se reconstruit<sup>45</sup>, le principal enjeu éducatif de l'EP française demeure la formation de citoyens aptes à s'insérer dans une société démocratique et pourvus d'un sentiment de solidarité et d'appartenance aux idéaux républicains de 1789. Cet enseignement doit donc contribuer tout autant à la reconstruction nationale qu'au progrès social en offrant au plus grand nombre l'accès au patrimoine culturel français. L'influence des modèles étrangers ressurgit progressivement dans les discours car durant l'Occupation, l'idéologie nationale avait réduit sous silence la diffusion des conceptions étrangères en matière d'EP et de sport. Le sport et l'éducation physique de Vichy ne se définissaient pas d'une façon prioritaire par rapport à leurs homologues étrangers ; rares étaient en effet les opportunités offertes pour échanger et confronter les systèmes en présence sur le territoire national.

#### III.1. Education Physique et reconstruction nationale

Dès le 18 août 1945, l'État crée une Direction Générale de l'EPS (DGEPS) rattachée au ministère de l'Education nationale. Confiée à J. Sarrailh, ancien membre du cabinet de L. Lagrange, puis à G. Roux, ancien directeur de cabinet de L. Lagrange, cette institution est à l'origine de nouvelles Instructions Officielles, publiées le 1<sup>er</sup> octobre 1945. Tandis que le contexte de reconstruction nationale ordonne une EP construite et fonctionnelle, les conceptions étrangères réapparaissent dans les discours. Selon certains acteurs de cette époque, en particuliers les membres de la Ligue Française d'Education Physique (LFEP), la solution semble en effet provenir une fois encore de l'Eldorado suédois.

Moins d'une décennie après l'armistice de 1945, H. Balland, alors président de la LFEP, décide de transformer cette institution en Fédération Française de Gymnastique Educative (FFGE). Au-delà du changement d'appellation, on assiste à une reprise en main de l'EP par ses propres acteurs<sup>46</sup>. Grâce au dynamisme de son vice-président, P. Seurin<sup>47</sup>, la FFGE définit de nouvelles finalités de l'éducation scolaire par l'exercice physique afin de mieux répondre aux enjeux sanitaires de la société

<sup>40</sup> Ibidem., p. 1550.

<sup>41</sup> Pour un exemple concret, se reporter à *L'Auto* du 31 mars 1937.

<sup>42</sup> Saint-Martin, J., *op. cit.*, 2005.

<sup>43</sup> Attali, M. et Saint-Martin, J., *L'EPS de 1945 à nos jours, les étapes d'une démocratisation*, Paris, A. Colin, 2004.

<sup>44</sup> Barreau, J.-M., *Vichy contre l'école de la République*, Paris, Flammarion, 2000.

<sup>45</sup> Berstein, S. & Milza, P., *Histoire de l'Europe au XXe siècle*, Paris, Hatier, 2002.

<sup>46</sup> Paris, B., *La ligue d'EP et l'EP scolaire entre 1945 et 1960*, in Arnaud, P., Clément, J.-P., Herr, M., *Education Physique et sport en France 1920-1980*, Clermont, AFRAPS, 1989, pp. 79-89.

<sup>47</sup> P. Seurin n'a jamais été président de la FFGE. Il officia en qualité de Vice-Président entre 1948 et 1963. Pour plus de renseignements sur l'homme, se reporter à l'ouvrage collectif, *Pierre Seurin, entre Education Physique et Sport (1913-1983)*, 2001, *op.cit.*

française de cette époque<sup>48</sup>. A la suite d'un stage réalisé en Suède en 1946, P. Seurin insufflé un second souffle à l'exemplarité de cette conception étrangère<sup>49</sup>. Ce stage permet d'une certaine manière de renforcer une croyance déjà bien établie<sup>50</sup>, comme en témoigne personnellement P. Seurin, selon laquelle, *tout n'est pas parfait certes en Suède, mais il faut bien avouer que nous sommes pourtant quelque peu en retard. Nous devons tirer de ce beau voyage quelques leçons*<sup>51</sup>.

En 1948, P. Seurin publie un manifeste d'EP suédiste<sup>52</sup>. Ce dernier, préparé par la commission d'éducation physique de la Ligue, est avant tout un projet qui s'inscrit dans le temps et dans la construction d'une identité culturelle de l'éducation physique française. L'idée directrice consiste à introduire davantage de méthode dans l'utilisation et la diffusion des méthodes déjà existantes et au sujet desquelles les IO de 1945 ne semblent pas apporter de solution efficace. Ce manifeste répond aussi à une autre initiative de l'Amicale des anciens élèves de l'ENSEP qui, réunie la même année au CREPS de Dinard, tente d'élaborer un "Essai de création d'une unité de doctrine" en éducation physique. A vrai dire, l'initiative de P. Seurin dépasse les frontières françaises. Comme ses prédécesseurs, il envisage la reconstruction en France de l'EP selon une perspective internationale. Militant au sein de la FIGL, il va être un des membres les plus actifs du 1<sup>er</sup> congrès latin d'EP de Bordeaux de 1952.

En 1956, P. Seurin renforce, toujours dans une perspective supranationale, le caractère œcuménique de sa conception à la française de l'EP. Selon l'Appel du comité directeur de la FFGÉ dans lequel il siège régulièrement, il *refuse d'enfermer un système dans le cadre étroit d'une conception nationale*<sup>53</sup>. P. Seurin se présente en rassembleur méthodique et raisonnable. Si la gymnastique de P-H. Ling demeure à ses yeux la référence didactique et philosophique incontournable, P. Seurin, comme P. Tissié en son temps, s'autorise le droit, sinon le devoir, de ne pas importer servilement cette méthode mais de l'adapter aux caractéristiques socioculturelles du peuple français.

Cette force de proposition est particulièrement appréciée aux débuts de la Vème République lorsqu'une nouvelle crise de l'EP se déclenche en France. A cette occasion, il semble que P. Seurin ait pressenti cette situation en anticipant l'élaboration de nouvelles Instructions Officielles qui seront finalement promulguées le 20 juin 1959. Pour lui, ces IO consacrent l'éducation physique méthodique telle que la propose depuis 1949 la FFGÉ et la FIEP, inspirée pour partie du modèle suédois.

### III.2. Le sport et le mythe du progrès

Alors que l'éclectisme se renforce dans la conception officielle de l'EP française, cette dernière confirme, entre 1945 et 1978, son caractère sportif. Au moment où la France et l'Europe entrent dans l'ère de la modernité, le sport doit semble-t-il obtenir droit de cité en éducation physique. Depuis les années 1950, on constate en effet que les représentations sociales françaises évoluent favorablement vis-à-vis des sports et des valeurs que ses contemporains lui attribuent parfois d'une façon trop hâtive<sup>54</sup>. Au nom du principe de réalité culturelle, les IO du 19 octobre 1967 stipulent que le sport doit tenir la plus grande place dans les enseignements obligatoires d'éducation physique. Parallèlement, les adolescents n'hésitent plus à rejeter les *gymnastiques de grand papa*<sup>55</sup> et revendiquent de nouvelles représentations du corps afin d'en disposer en toute liberté<sup>56</sup>.

<sup>48</sup> En 1944, P. Seurin a déjà publié un premier ouvrage, *La gymnastique corrective à l'école primaire* dans lequel il s'inscrit dans la lignée de son illustre prédécesseur, P. Tissié, surnommé le Ling français entre les deux guerres mondiales. Seurin, P., *La gymnastique corrective à l'école primaire*, Bordeaux, Imprimerie Ribes, 1944.

<sup>49</sup> Collectif, *Le stage de Lillsved (14-26 août 1946), impressions et rapports des Stagiaires*, Ed. Bière, Bordeaux, 1946

<sup>50</sup> Saint-Martin, J., « Le souffle nouveau de la Gymnastique Volontaire dans la modernisation des pratiques corporelles françaises (1953-1971) », in Lebecq, P-A., (textes réunis par), *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle*, Tome 2, L'Harmattan, Paris, 2004, pp.235-248..

<sup>51</sup> P. Seurin, *op. cit.*, 1956, p. 66.

<sup>52</sup> Manifeste 1948 de la Ligue Française d'EP, revue *L'Homme sain*, 1948, p. 85.

<sup>53</sup> Fédération Française de Gymnastique Educative (FFGE), A tous les éducateurs physiques, Appel du comité directeur, supplément à *L'Homme Sain*, n°5, décembre 1956, p. 6.

<sup>54</sup> Attali, M. (s. la dir.), *Le sport et ses valeurs*, Paris, La Dispute, 2005.

<sup>55</sup> De Rette, J., « La gymnastique de Grand père est morte ! », in *revue EP.S*, n°61, 1962, pp. 20-23.

<sup>56</sup> Travaillot, Y., « A la conquête de son corps », in *revue EP.S*, n°289, 2001, pp. 82-83.

Ce phénomène n'est pas spécifique à la France<sup>57</sup>. Quel que soit le pays étudié, il trouve dans les pratiques sportives institutionnalisées ou non un terrain privilégié d'expression. En 1963, le Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe publie le premier état des lieux d'après guerre du sport et de l'éducation physique en Europe<sup>58</sup>. Parmi les 18 pays étudiés, la Suède et la Grèce accordent à l'éducation physique et au sport plus de 5% du budget de leur ministère de tutelle. Avec 2,37 %, la France se situe dans la moyenne des pays européens alors que M. Herzog multiplie les initiatives pour démocratiser le sport et l'éducation physique dans la société française<sup>59</sup>.

Dans les représentations sociales françaises et européennes, le culte de la vitesse alimente les motivations des jeunes et contribue à délaisser chaque jour un peu plus le côté classique des éducations physiques traditionnelles au profit des sports, dont certains sont qualifiés de base<sup>60</sup>. En découvrant de nouvelles techniques, issues pour la plupart de l'évolution des matériaux, des supports de pratiques et d'une société de services où les échanges jouent un rôle central, ces nouveaux pratiquants s'inscrivent dans l'évolution des loisirs qui se diversifient au cours des *Trente Glorieuses*<sup>61</sup>. L'évolution des congés payés représente à ce titre une opportunité incontestable sur le plan social pour transformer les mentalités françaises au regard des initiatives prises au-delà des frontières nationales<sup>62</sup>. Nous l'avons vu, ce phénomène n'est pas nouveau et les tentatives d'institutionnaliser une EPS des loisirs s'accroissent au cours des années soixante<sup>63</sup>. Si, en France, la durée des congés payés double sous l'ère du Général de Gaulle, ce phénomène est connu des institutions internationales. Depuis sa septième session de 1952, l'UNESCO<sup>64</sup> réfléchit à la coopération internationale dans le domaine de l'EP et des sports au regard de la démocratisation des loisirs sportifs dans les pays industrialisés<sup>65</sup>. En 1960, à Rome, l'UNESCO crée le Conseil International pour l'Education Physique et Sportive (CIEPS) afin de coordonner sur le plan international les multiples initiatives. Faisant de l'humanisme sportif un mythe des *Trente Glorieuses*, le CIEPS coordonne les réflexions de groupes de travail tels que « sport et le travail », « sports et loisirs », « sport et film »<sup>66</sup>. En France, l'influence du CIEPS est importante. Son influence s'exerce par le biais du Haut Commissariat du sport et de la jeunesse qui en 1965 relaie les travaux du CIEPS. En effet, la publication de *l'Essai de doctrine du sport*, co-signé par J. Borotra et M. Herzog, relaie sur le territoire national les idées évoquées dans le *Manifeste sur le sport* publié en 1964 par le CIEPS à l'occasion des Jeux Olympiques de Tokyo. L'influence en France du CIEPS s'exerce en outre d'une façon indirecte. Par l'intermédiaire de la FIEP, P. Seurin diffuse en France les idées et les conceptions retenues sur le plan international. Assistanant régulièrement aux travaux du CIEPS, il s'insère peu à peu dans ce réseau d'influence tout en contribuant à son extension.

Jusqu'à la fin des années 1960, ce qui se produit en France ne représente donc pas un cas particulier, au point de se demander si l'éducation physique ne représente pas la bonne élève de l'EP mondiale et européenne. L'ère du citoyen sportif offre désormais aux enseignants d'EPS les garanties suffisantes pour justifier leur présence et leur utilité dans le système éducatif.

Malgré les intentions du CIEPS et du Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe, la problématique de l'insertion sociale des jeunes grâce à une éducation physique et sportive subit en France quelques critiques dans les années 1970. Suite aux événements de mai 1968, les débats s'animent au sujet de la sportivisation abusive de l'EP. La France semble être à

<sup>57</sup> Riordan, J., Krüger, A. et Terret, T., *op. cit.*, 2004.

<sup>58</sup> Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe, *L'éducation physique et les sports, informations et références*, Strasbourg, 1963.

<sup>59</sup> Martin, J.L., *La politique de l'éducation physique sous la V<sup>e</sup> République. 1. L'élan gaullien (1958-1969)*, Paris, PUF, 1999.

<sup>60</sup> Terret, T., Education physique et sport de base, in Gleyse, J. (s. la dir.), *L'éducation physique au XX<sup>e</sup> siècle, approches historiques et culturelles*, Paris, Vigot, 1999, pp. 127-138.

<sup>61</sup> Fourastié, J., *Les Trente Glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979.

<sup>62</sup> Cette interprétation est encore plus sensible lorsqu'il s'agit des pratiques de pleine nature. Plusieurs études sont actuellement menées dont celle de Savre, F., *L'invention du Vélo Tout Terrain*, mémoire de master professionnel, Université Lyon 1, soutenance prévue en juin 2005.

<sup>63</sup> Attali M. et Saint-Martin, J., « Vers une EPS des loisirs », in *op. cit.*, 2004, pp. 178-188.

<sup>64</sup> United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation.

<sup>65</sup> Houliman, B., *Sport & international politics*, Harvester Wheatsheaf, 1994.

<sup>66</sup> Bulletin FIEP, n°3-4, 1962, p. 10.

l'avant garde de ce processus. En 1975, soit une décennie après *l'Essai de doctrine du sport*, la revue *Quel corps ?* assimile le sport spectacle à un appareil idéologique d'état qui engendre une aliénation mentale et physique de l'individu. Dès lors, le sport nuit à la santé car il peut être à l'origine d'un déséquilibre psychique. Le sport spectacle conçu et organisé par les sociétés capitalistes est assimilé pour les uns à un travail aliénant et pour les autres à un spectacle soumis aux lois du marché<sup>67</sup>. Ses excès représentent des exemples à ne plus suivre en éducation physique, ce qui pose de réelles difficultés face aux représentations sociales des élèves. Sur le plan des apprentissages, l'enseignement des techniques sportives recule car il uniformise au lieu d'émanciper<sup>68</sup>.

Alors qu'en Europe, la campagne *sport pour tous* bat son plein, le mythe d'une éducation physique exclusivement sportive s'effondre en France face aux critiques radicales qui considèrent désormais la sportivisation de l'EP comme une voie aléatoire de légitimation scolaire de l'EP. La présence du sport en éducation physique représente un progrès sur le plan culturel sans pour autant générer un progrès social<sup>69</sup>.

#### IV. L'EPS AU CŒUR DES SYSTÈMES (1978-2005)

Dix ans après les Instructions Officielles de 1967, qui ordonnaient en France de ne pas confondre l'éducation physique et le sport utilisé et organisé quotidiennement par ses enseignants, l'Europe tente d'interagir dans les destinées culturelles de cette discipline d'enseignement. Le 21 novembre 1978, la Charte internationale de l'EP et du sport, relance en France ce débat déjà animé. Toujours par l'intermédiaire de la campagne du *Sport pour tous*, l'UNESCO tente d'intervenir sur l'identité culturelle de l'éducation physique française. Cette organisation internationale reste en effet fidèle à sa mission originelle : s'occuper de tout enseignement qui vise à assurer le plein développement et l'équilibre de la personnalité humaine. Grâce à cette charte, l'UNESCO rappelle les fondements d'une éducation physique de base constituant le socle culturel qu'il n'est pas permis d'ignorer.

##### IV.1. Etre conforme pour se faire admettre

En premier lieu, la charte de l'UNESCO réaffirme l'obligation scolaire de l'EP, partout dans le monde. Elle souhaite cependant aller plus loin que le simple accès aux cultures corporelles de cette époque dans la mesure où cette charte du 21 novembre 1978 cherche à structurer une démocratisation égalisatrice du sport et de l'éducation physique pour tous. Pour se faire, cette organisation internationale crée un Comité Intergouvernemental pour l'Education Physique et le Sport (CIGEPS). En devenant permanent en 1979, ce comité joue un rôle central dans la politique de l'UNESCO pour instaurer et coordonner une *coopération internationale horizontale* entre ses pays membres. Cette volonté est du reste clairement affirmée depuis 1976, où, toujours à Paris, l'UNESCO avait réuni, pour la première fois de son histoire, des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS1).

Assurément, la capitale française, qui accueille le siège de l'UNESCO, joue un rôle déterminant pour promouvoir, enrichir et diversifier les échanges dans le champ des pratiques physiques et sportives. La Charte de 1978 constitue de ce point de vue une étape dans l'évolution de cette stratégie de développement de l'EP et du sport. Dans le même temps, on souligne l'aspect essentiel du droit à l'éducation, une dimension de la culture constitutive de l'humanisme moderne et un élément fondamental de la formation harmonieuse de l'homme. Parmi les onze articles de cette charte, plusieurs vont œuvrer à la modernisation de l'éducation physique française dans les années 1980 ; en particulier l'article 1 qui stipule que la pratique de l'EP et du sport est un *droit fondamental pour tous*<sup>70</sup>.

Cette charte défend en fin de compte l'adage populaire du "Ni trop, ni trop peu" et réclame une éducation physique de chacun, en accord avec la tradition sportive de son pays d'origine. Chaque

<sup>67</sup> Le CIEPS, en coopération avec le CIO et l'UNESCO, publie même en 1976 un *Manifeste sur le Fair-Play* pour permettre au sport *de survivre comme une forme valable d'activité humaine*. Bulletin FIEP, n°3, 1976, pp. 37-45.

<sup>68</sup> Garassino, R., « La technique maudite », in revue *EP.S.* n° 164, 1980, p. 59.

<sup>69</sup> Attali M. et Saint-Martin, J., « La sportivisation de l'éducation physique est-elle une réalité historique ? », in revue *EP.S.*, n° 310, 2004, pp. 51-56.

<sup>70</sup> Site UNESCO : [http://unesco.org/educationprog/eps/EPS\\_français/MINEPS/les\\_enjeux.ht](http://unesco.org/educationprog/eps/EPS_français/MINEPS/les_enjeux.ht), p. 1.

individu doit en effet avoir toutes les possibilités *d'améliorer sa condition physique et de parvenir au niveau de performance sportive correspondant à ses dons*<sup>71</sup>.

En France, les années 1980 deviennent le théâtre de ce défi. La Charte internationale du sport et de l'éducation physique est, à ce sujet, très explicite et relance cette dynamique sur le territoire français où l'on considère que *l'EPS existe dans, par et pour l'école*<sup>72</sup>. L'article 2 de la Charte stipule notamment que l'EP et le sport contribuent à la préservation et à l'amélioration de la santé, à une saine occupation des loisirs et permettent à l'être humain *de mieux résister aux inconvénients de la vie moderne*<sup>73</sup>.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, suite à l'élection présidentielle de mai 1981, F. Mitterrand tente de répondre à ces exigences. En réalité, derrière ces initiatives, les enseignants français d'EP anticipent une revendication de l'UNESCO qui réclamera au cours des années 1990 un *statut comparable à celui reconnu aux enseignants des autres disciplines souvent considérées comme investis d'une mission plus noble : la revalorisation de leur mission et de leur statut*<sup>74</sup>.

Si la Charte de l'UNESCO de 1978 participe de la nécessaire modernisation de l'EP française, en retour, les initiatives françaises aident le CIGEPS à ajuster sa politique pour ériger l'EP et le sport en véritables *instruments de développement social*<sup>75</sup>.

#### IV.2. L'EP, instrument de développement social

La rénovation des contenus d'enseignement de l'EP française représente la seconde influence de la Charte de l'UNESCO de 1978 et des vœux exprimés deux ans plus tôt lors de MINEPS 1. Cette étape intervient après celle des enjeux disciplinaires, c'est-à-dire à partir de 1984. A cette date, J.P. Chevènement, nouvellement promu ministre de l'Education nationale, réclame un audit des savoirs enseignés dans le système éducatif français avant d'ordonner la rédaction de nouvelles instructions officielles. Il s'agit d'accroître la lisibilité culturelle de l'EPS. Chacun de ses professionnels doit répondre de l'utilité scolaire et sociale des enseignements dispensés. Ce travail de réflexion est réalisé dans un premier temps au sein d'une commission verticale constituée pour chaque discipline scolaire<sup>76</sup>. Suite à cet audit, sont rédigées les nouvelles IO du 14 novembre 1985 pour les collèges et du 14 mars 1986 pour les lycées. Celles-ci accentuent considérablement le souci *d'inscrire l'EPS dans l'ère de son temps scolaire*<sup>77</sup>. On perçoit ici la volonté des acteurs de l'EP française de justifier l'existence de quatre objectifs généraux d'EP de leur enseignement : *développer les capacités motrices en améliorant l'efficacité motrice des élèves ; développer des habiletés réinvestissables dans diverses activités ; offrir les meilleures conditions de réussite en améliorant la santé, la solidarité, l'équilibre personnel ; mobiliser et développer le goût de l'action, de la solidarité*. En effet ces quatre objectifs répondent à l'article 7 de la charte de l'UNESCO sur la sauvegarde des valeurs éthiques et morales de l'EP et du sport. Selon ce texte, celles-ci semblent menacées par de nombreuses dérives et phénomènes, tels que la violence, le dopage et les excès commerciaux du sport moderne. D'une certaine manière, les IO de 1985 et 1986 répondent dans les pratiques au but de cette charte qui réclame le *développement de l'EP et du sport au service du progrès humain*<sup>78</sup>.

Cet enjeu socio-culturel est encore plus explicite dans les additifs publiés en 1988, année durant laquelle se produit à Moscou la seconde réunion des ministres et hauts fonctionnaires d'EP et de sport, MINEPS 2. Devant le nouvel ordre international sportif, les délégations de cent quatre pays insistent sur l'urgence de contrôler les déviances du sport moderne par une éducation préalable dispensée dans les systèmes éducatifs. Les participants de MINEPS 2 considèrent en effet que la pratique régulière d'activités physiques et sportives et d'expression corporelle permet d'acquérir des méthodes et des habitudes d'apprentissage qui favorisent la réussite scolaire et demeurent

<sup>71</sup> Idem.

<sup>72</sup> Arnaud, P., *Les savoirs du corps. Education Physique et Education intellectuelle dans le système scolaire français*, Lyon, PUL, 1983.

<sup>73</sup> Site UNESCO : [http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte\\_internationale\\_de\\_l\\_](http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte_internationale_de_l_), p. 2.

<sup>74</sup> Site UNESCO : [http://unesco.org/educationprog/eps/EPF\\_francais/MINEPS/les\\_enjeux.ht](http://unesco.org/educationprog/eps/EPF_francais/MINEPS/les_enjeux.ht), p. 5.

<sup>75</sup> Troisième conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires, Site UNESCO : [http://unesco.org/educationprog/mineps/frfrench/dev\\_social.ht](http://unesco.org/educationprog/mineps/frfrench/dev_social.ht), p. 1.

<sup>76</sup> Hébrard, A., *L'EPS, réflexions et perspectives*, Paris, co-édition revue EP.S. et STAPS, 1986, p. 11.

<sup>77</sup> Attali, M. et Saint-Martin, J., 2004, *op. cit.*, p. 263.

<sup>78</sup> Site UNESCO : [http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte\\_internationale\\_de\\_l\\_](http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte_internationale_de_l_), p. 2.

utilisables pendant toute la durée de la vie<sup>79</sup>. L'éducation physique représente donc une composante essentielle de la formation intégrale de l'homme moderne. Par l'intermédiaire des pratiques sociales, elle doit transmettre les éléments culturels qu'il n'est plus permis d'ignorer. En sollicitant l'adaptabilité des enfants, elle doit contribuer au développement de leurs possibilités d'action et de réaction. Au niveau des pratiques, l'élaboration de nouvelles modalités d'évaluation de l'EPS au baccalauréat au début des années 1980 représente une avancée sans précédent de cette logique de différenciation équitable des enseignements. Souhaitant rééquilibrer les facteurs de la performance, l'enseignant d'éducation physique se démarque des représentations sociales pour mieux définir ses missions scolaires. Une fois encore, les décisions françaises tiennent compte de la Charte de 1978, en particulier de l'article 6.

La problématique de la démocratisation scolaire de l'EP évolue. A la fin des années 1980, les discours des acteurs de la communauté scolaire, et plus particulièrement les enseignants d'EP, placent explicitement l'élève au centre de celle-ci. Non seulement le principe de l'égalité structure leur enseignement mais il se voit complété par celui d'équité. Parallèlement, la notion de discrimination positive inonde le champ des pratiques afin d'accroître non plus la réussite de tous mais celle de chacun. Pour G. Klein, *le temps du développement* est à son apogée<sup>80</sup> car l'enjeu central demeure l'évolution qualitative de l'enseignement de l'EPS. En intégrant dans leurs discours l'interdisciplinarité, c'est-à-dire en mettant au cœur de leurs projets éducatifs des valeurs générales partagées avec d'autres disciplines scolaires, les enseignants d'EPS cherchent à développer une EPS qui vise à atteindre de nombreux objectifs. Incontestablement, ils espèrent répondre, par leurs discours, à l'article 2 de la charte de 1978 : *L'éducation physique et le sport, dimensions essentielles de l'éducation et de la culture, doivent développer les aptitudes, la volonté et la maîtrise de soi de tout être humain et favoriser sa pleine intégration dans la société. La continuité de l'activité physique et de la pratique du sport doit être assurée durant toute la vie, au moyen d'une éducation globale, permanente et démocratisée*<sup>81</sup>.

En 1992, une nouvelle étape est franchie en France en matière d'échanges internationaux dans le domaine de l'EP et du sport. A l'initiative du SNEP, un colloque est organisé les 25 et 26 janvier 1992 pour dénoncer la situation insatisfaisante de l'EP en Europe malgré des discours généreux. Cette initiative souhaite aussi diffuser des projets innovants et fédérer les énergies autour de la charte de 1978, référence omniprésente durant ces deux jours, présence du délégué de l'UNESCO oblige semble-t-il. Selon ce dernier, la diversité des systèmes d'EP mis en place en Europe représente une source d'inspiration essentielle et une chance pour l'avenir de l'EP européenne : *L'identification et l'élaboration d'objectifs communs faciliteront, ..., la circulation des idées, celle des étudiants et des enseignants, comme l'échange d'expériences et de savoir-faire et de technologie dans ces domaines. Nous estimons que la valeur primordiale de l'Europe qui se construit réside dans la nature de ses relations spécifiques, de ses relations irremplaçables, uniques en face du monde, avec ses propres enfants, avec ceux qui, depuis quelques temps déjà, l'ont modelée pierre à pierre, béton après béton, l'ont imprégnée de leurs sueurs, parfois de leurs larmes, de leur sang, l'ont fécondée de leurs os pour ne plus faire avec elle, par le miracle d'une intimité ininterrompue au cours de son histoire, pour ne plus faire avec elle qu'un corps, qu'une chair, qu'une âme*<sup>82</sup>.

Vingt-trois ans après le premier MINEPS, MINEPS 3 accentue cette tendance avec la déclaration de Punta del Este de 1999, un mois seulement après le sommet mondial de Berlin de l'International Committee for Sport Science and Physical Education (ICSSPE). Il s'agit dorénavant de mettre un terme au *temps de la langue de bois*<sup>83</sup>. Alors âgée de 21 ans, la Charte de 1978 est encore brandie comme l'élément indispensable de cohésion et de cohérence de l'EP du début du troisième millénaire. En France, cette volonté de transparence guide la publication des programmes d'EPS du premier niveau d'enseignement des lycées<sup>84</sup>. Quels que soient le cas de figure et le pays étudié, le

<sup>79</sup> Klein, G., *Une affaire de discipline, L'EP en France et en Europe (1970-2000)*, Paris, revue EP.S., 2003, p. 58.

<sup>80</sup> Klein, G., La qualité de l'EP en Europe, trois défis pour le futur, in revue EP.S. n°307, 2004, p. 7.

<sup>81</sup> Site UNESCO : [http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte\\_internationale\\_de\\_l\\_](http://unesco.org/educationpro...ENEMENTS/charte_internationale_de_l_), p. 2.

<sup>82</sup> SNEP, *France-Europe : quels contenus pour l'EPS de demain ?*, Actes de la conférence européenne, La Sorbonne, Paris, 1992, pp. 177-178.

<sup>83</sup> Klein, G., 2003, *op.cit.*, p. 71.

<sup>84</sup> Klein, G., 2003, *op.cit.*

même enjeu socio-culturel demeure. Il consiste toujours à élaborer et gérer une EP universelle participant à l'émancipation de l'homme et à la transmission d'une culture commune. En France, il s'agit aussi de contribuer concrètement à la naissance d'un véritable *espace culturel européen* qui doit compléter au XXI<sup>e</sup> siècle l'espace économique et financier. L'EP française de la fin du XX<sup>e</sup> siècle est ainsi marquée par l'évolution des politiques d'éducation, elles-mêmes dépendantes de la progression de la mondialisation et l'importance des pouvoirs publics à reconnaître son utilité à la fois scolaire et sociale. Pour G. Klein, l'EP n'est donc pas à la merci des dérives néo-libérales. Se référant à C. Laval, il dénonce l'avancée semble-t-il inéluctable des valeurs de compétitivité et de marché tant au niveau européen qu'au niveau mondial. Au tournant du siècle, on assiste donc bien et à une large échelle à *un glissement de valeurs culturelles vers la valeur économique*<sup>85</sup>. L'élaboration du rapport Thélot en 2004, durant l'Année Européenne de l'Education par le Sport (AEES), n'échappe pas à cette influence. Alors même que la commission européenne consacre 11,5 millions d'euros à l'AEES, le gouvernement français tente de redéfinir les missions de l'école en améliorant son fonctionnement pour accroître la réussite de tous les élèves. Si la question de l'éducation physique figure peu ou prou parmi les 22 sujets proposés pour débattre de *l'école de demain*, sa présence dans le socle commun de connaissances et de compétences apparaît de plus en plus discutée. Tandis que la participation à ce débat des enseignants et des acteurs du système éducatif pose problème, les conclusions rendues au ministère français de l'Education nationale surprennent les enseignants et leurs syndicats. Ces derniers dénoncent ouvertement l'institutionnalisation de la logique entrepreneuriale dans l'école de la République. Le SNEP, quant à lui, s'indigne de l'orientation choisie et des décisions du ministre de l'Education nationale, F. Fillon. Il accuse le gouvernement d'être responsable de la *lente décrépitude de l'EPS à l'école*<sup>86</sup> alors que jusqu'ici la situation de l'EP apparaissait moins menacée que dans certains autres pays, y compris de la communauté européenne. Cruel paradoxe en cette fin d'année européenne de l'éducation par le sport qui voit le gouvernement français accorder à l'éducation physique un strapontin et remettre en question ses légitimités politique et culturelle.

Deux décennies après avoir été réintégré à l'Education nationale par la grande porte, F. Fillon indique à cette discipline, désormais remise en cause, la sortie de service. Face au risque de marginalisation de l'EP dans l'école du 3<sup>ème</sup> millénaire, le SNEP décide de réagir en appelant ses adhérents à infléchir la politique ministérielle, quitte à s'engager ouvertement dans le "non" au référendum sur le traité constitutionnel du 29 mai 2005. Non content de s'opposer à une politique hostile, le SNEP contre attaque et décide d'organiser en novembre 2005, à la Cité universitaire internationale de Paris, le forum international de l'éducation physique et du sport, comme il l'avait déjà fait en 1992 en Sorbonne au moment de la constitution de la Communauté Economique Européenne. Parmi les tables rondes, celle de *l'EPS et l'école à l'épreuve des comparaisons internationales* tente de réfléchir au devenir de l'EP du 3<sup>ème</sup> Millénaire.

## CONCLUSION

Depuis plus d'un siècle, la démocratisation de l'EP française, face aux nombreuses alternatives étrangères, apparaît pour le moins ambivalente dans une Europe qui se construit peu à peu et non sans difficultés. Sur le plan historique, l'éclairage international facilite la compréhension des transformations de l'EP sur le territoire national car elle permet d'expliquer les enjeux culturels et géopolitiques des rivalités, différends et autres conflits qui se sont produits depuis plus d'un siècle. Nous avons aussi démontré que les rivalités géostratégiques de jadis ont doucement été supplantées par des coopérations internationales de plus en plus présentes, sinon pressantes. Au rapport de dominant-dominé s'est ainsi progressivement substitué celui d'égalité de droits et de devoirs, tant sur le plan culturel que politique. En définitive, cette histoire illustre à sa manière l'apogée de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) : *La paix dépend d'une meilleure compréhension culturelle donnant origine à la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité.*

<sup>85</sup> Klein, G., « Constance et inconstance de l'EP française », in revue *EP.S.*, n° 311, 2005, pp. 68-70.

<sup>86</sup> Bulletin du SNEP, n° 726 du 2 décembre 2004, p. 2.

<sup>87</sup> Bulletin FIEP, n° 3-4, 1962, p. 3.